



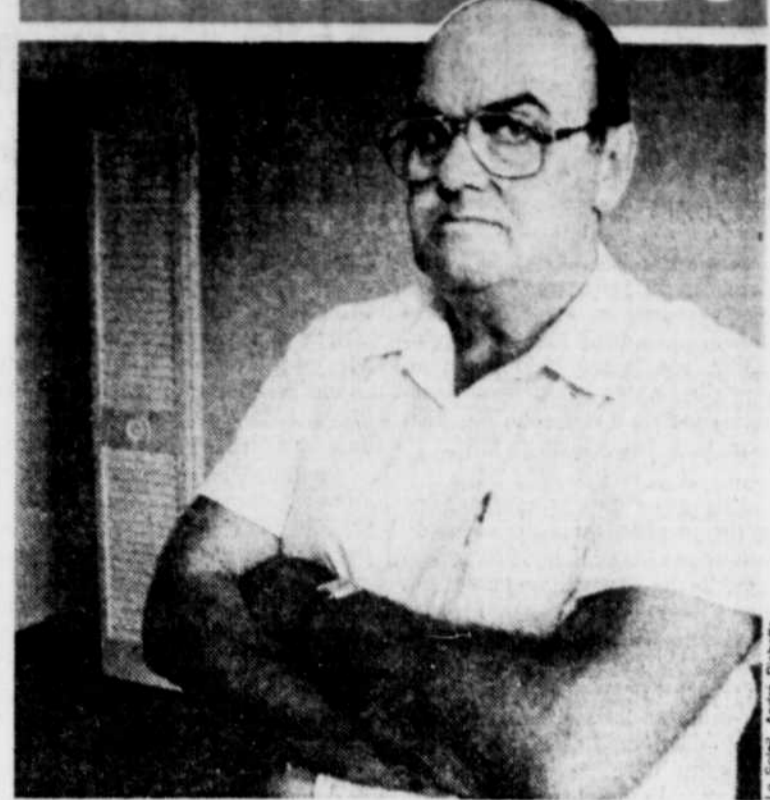
Badaboum, la mascotte du Rendez-vous 87, à Québec. Pour l'événement, une bonne nouvelle que cette présence d'Ottawa.

RENDEZ-VOUS 87: OTTAWA DEVRAIT Y ALLER DE SA CONTRIBUTION

♦ Le gouvernement fédéral sera financièrement de Rendez-vous 87, la grande fête hivernale que le président des Nordiques Marcel Aubut prépare pour Québec, lors de la rencontre des étoiles de la Ligue nationale de hockey. L'importance de cette contribution sera d'ailleurs révélée sous peu, rapporte Pierre Martel.

Page 2

IL A TOUT PERDU



DÉMÉNAGER, CE N'EST PAS DE TOUT REPOS

♦ Un citoyen de Québec déménageant à Montréal, M. André Thibault (photographié dans sa maison vide), a tout perdu lorsqu'un voleur s'est emparé du camion contenant tous ses biens. Et ce, lors d'un vol d'une rare audace, dans la cour du garage où le lourd véhicule attendait de subir des réparations mineures. Michel Truchon raconte cette ténébreuse histoire.

Page A-3

LE SOLEIL

VENDREDI 15 AOÛT 1986 48 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$ 35¢
 QUÉBEC, 90^e année, no 225, Iles de la Madeleine-Rivière-au-Renard-Gaspé-Perce-Abitibi 50¢

LE SECOND TRAVERSIER MENACÉ CÔTÉ BLÂME LA VERSATILE

♦ Le ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre responsable de la région de Québec, M. Michel Côté, a rejeté sur les épaules de la Versatile Corporation la responsabilité du retard de cinq mois de la signature du contrat entre CN Marine et Versatile pour la construction, au coût de \$130 millions, du deuxième super-traversier au chantier maritime de Lauzon.

par Réjean LACOMBE

Réagissant à un article publié hier par LE SOLEIL qui soutenait que le chantier naval de Lauzon froilait la catastrophe, le ministre Côté a soutenu que les dirigeants de Versatile Corporation savaient au moment même où le gouvernement lui confiait, en mars, le contrat de construction que CN Marine demandait une garantie financière de \$30 millions.

Mais, malgré tous les tiraillements qui entourent la signature de ce contrat tant convoité, le mi-

nistre Côté maintient mordicus que la construction de ce super-traversier se fera à Lauzon et nulle part ailleurs. Toutefois, il n'a pu préciser à quel moment ce faramineux contrat sera signé par les parties en cause.

"On ne laissera pas cela s'effriter, a dit M. Côté au cours d'une conférence de presse impromptue. On va laisser aux parties en cause le soin de se parler et du côté gouvernemental on va suivre le dossier de très près."

Le ministre Côté repousse d'emblée l'idée mise de l'avant par les dirigeants de Versatile Corporation — qui administre le chantier Versatile-Davie de Lauzon — qui demandaient au gouvernement fédéral de fournir à CN Marine cette garantie financière de \$30 millions. "S'il fallait, explique-t-il, que le gouvernement fournisse continuellement de telles garanties, on serait impliqué dans tous les projets."

Lire A-2, DAVIE

ECONOMIE



OTTAWA S'EST FINALEMENT BRANCHÉ CONFIRMÉ: CANADAIR PASSE À BOMBARDIER

♦ Bombardier a toutes les chances de mettre la main sur l'avionnerie Canadair, a confirmé hier un ministre du cabinet Mulroney. Pour ce faire, la société québécoise devra toutefois faire des compromis au sujet du fabuleux contrat d'entretien des chasseurs F-18, évalué à \$1,6 milliard.

Page B-5

LA FILIÈRE ALLEMANDE SE PRÉCISE LES RÉFUGIÉS TAMOULS À TORONTO ET MONTRÉAL

♦ Pas moins de 150 des 152 réfugiés de la mer venus du Sri Lanka ont été transportés hier vers Montréal et Toronto, leurs principaux centres d'accueil au Canada. Pendant ce temps, les indices se faisaient de plus en plus nombreux, quant à leur provenance. Les Tamouls auraient été abandonnés au large par le cargo allemand Nurnberg Express qui mouille actuellement dans le port de Baltimore, aux États-Unis.

Page A-2



PC

SOMMAIRE

- Annonces classées C-6 à C-12
- Arts..... C-1 à C-4
- Bandes dessinées..... B-3
- Bridge..... C-11
- Crayons de soleil..... B-3
- Décès..... C-12 et C-13
- Dossiers..... B-5
- Économie..... B-5 à B-7
- Éditorial..... B-4
- Horoscope..... C-11
- Le monde..... B-2
- Mots croisés..... C-10
- Mot mystère..... C-10
- Patron..... C-11
- Votre page..... B-4

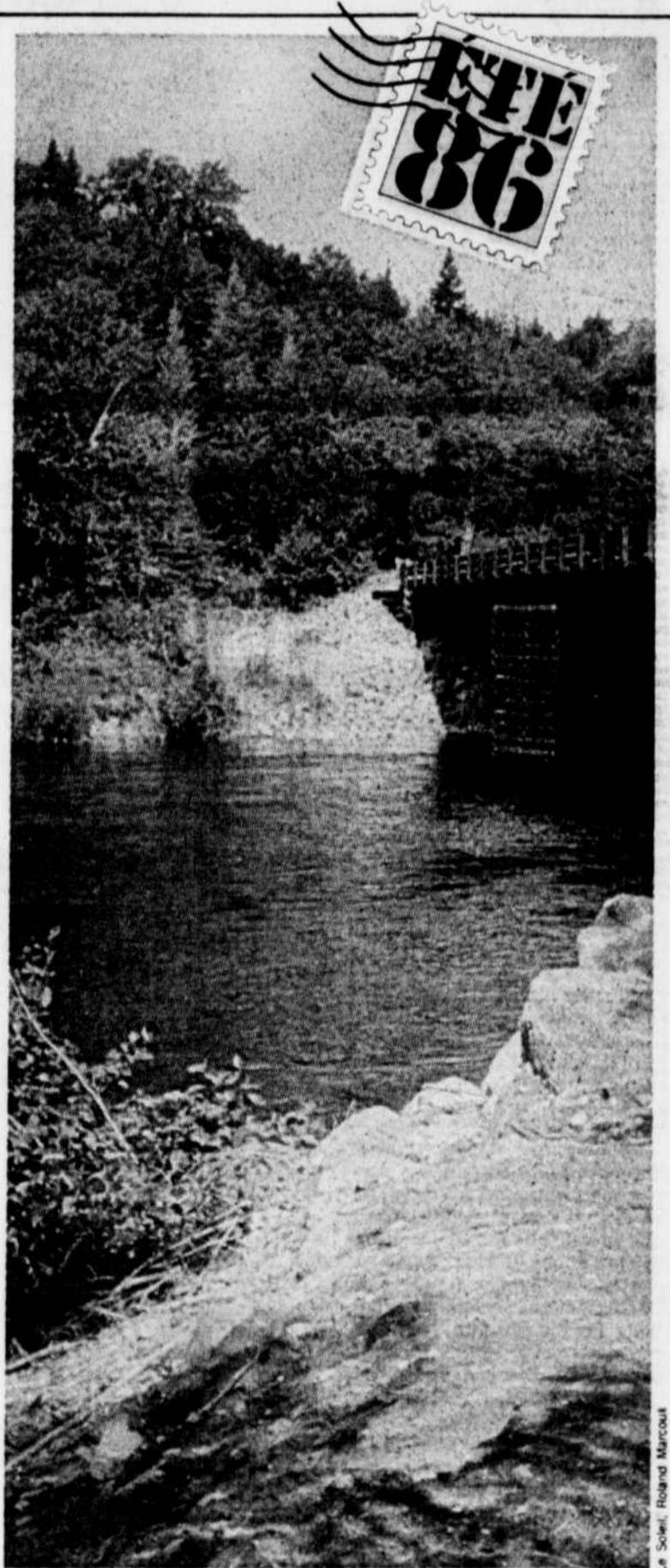
METEO



Des nuages, puis des averses en fin de journée. Maximum de 24 degrés. Demain: le retour du beau temps.

Détails, page C-6

ALLONS PRENDRE L'AIR



Le Soleil, Régis Maréchal

LE PARC DE LA JACQUES-CARTIER UN RENDEZ-VOUS AVEC LA NATURE

♦ À seulement 50 kilomètres de Québec, le parc de la Jacques-Cartier regorge de merveilles: faune et flore variées, plaisirs en tous genres. Raymond Gagné nous y amène.

Page B-1

SEARS VENTE D'UN JOUR à nos 3 magasins samedi le 16 août A-10, B-8, C-14

Pour de nombreux achats formidables, voyez notre annonce en pages du journal d'aujourd'hui

Contrairement à ce qu'ils ont déclaré cette semaine Les Tamouls n'auraient pas passé cinq jours en mer

♦ (d'après PC, AFP et AP) - Les Tamouls du Sri Lanka, recueillis en mer lundi au large de Terre-Neuve, ont admis hier qu'ils n'avaient pas passé cinq jours en mer ainsi qu'ils l'avaient maintenu jusque là, a rapporté l'inspecteur Jack Lavers, de la GRC.

"Ils nous disent maintenant qu'ils ont passé trois jours et deux nuits dans les chaloupes de sauvetage. Je ne saurais vraiment pas dire s'ils ont modifié leur histoire ou si nous les avons mal compris à la suite d'un problème de langue", a déclaré l'inspecteur.

Par ailleurs, les réfugiés ont vraisemblablement tous embarqué de ports du nord de la République fédérale allemande sur un cargo, vers le 27 juillet, a-t-on appris, hier, de sources informées.

Selon ces sources, citées par l'agence ouest-allemande DPA, ces Tamouls seraient principalement des réfugiés du nord de la RFA, mais compteraient aussi parmi eux quelques réfugiés venus de France à travers les frontières belgo-ouest-allemande et franco-ouest-allemande.

Deux Tamouls âgés de 37 ans, soupçonnés d'avoir joué un rôle dans l'organisation du transport,

ont été arrêtés à Hambourg et sont interrogés par la police. Leur identité n'a pas été révélée. Ces arrestations renforcent les indices selon lesquelles les Tamouls sont venus de RFA et non du sud de l'Inde, comme ils l'affirment, a indiqué un porte-parole de la police.

Quelque 300 Tamouls candidats au voyage auraient payé 5.000 DM (\$2.500) pour pouvoir embarquer. Ils se seraient rassemblés peu avant le départ dans les villes portuaires du nord de la RFA. Mais seulement 152 auraient été pris, les passeurs promettant aux autres qu'ils seraient acceptés sur un second bateau devant partir le 10 septembre.

Peu avant le départ, les 152 sélectionnés pour l'embarquement auraient rejoint le bateau, probablement un cargo chinois, soit dans un camion loué qui les aurait emmenés dans les zones portuaires d'Hambourg et de Bremerhaven, soit par des petites embarcations, parties de petits ports sur la Weser et sur l'Elbe.

Un traducteur est reconnu

La police enquête dans le port fluvial de Brake sur la Weser pour déterminer si le bateau n'est pas parti de là.

Alors que les autorités de Bonn observent le silence, plusieurs municipalités du nord de l'Allemagne ont constaté la disparition d'un certain nombre de Tamouls qui étaient hébergés dans des centres de réfugiés.

Selon un responsable ouest-allemand de l'aide aux Tamouls, M. Waldemar Steen, l'organisateur de ce nouveau trafic de "boatpeoples" est un traducteur, M. Vaithyanathy Perinparajah. M. Steen a encore déclaré avoir reconnu plusieurs des réfugiés, dont il s'occupait, sur le film vidéo tourné à Saint-Jean, Terre-Neuve, et présenté à la télévision ouest-allemande. Plusieurs Tamouls de la région de Stade (nord de la RFA) ont déclaré avoir reconnu leur traducteur sur ce film.

En outre, selon M. Peter Bronkhorts, directeur d'une banque de Jork, un autre centre d'accueil pour réfugiés tamouls proche de Stade, une dizaine de Tamouls ont échangé des marks contre des dollars canadiens tout récemment.

Les autorités fédérales allemandes attendent notamment que les Canadiens leur fournissent les identités des rescapés afin qu'elles

puissent déterminer si ceux-ci ont vécu en Allemagne.

Plaintes de discrimination

Le voyage aurait été organisé depuis six semaines et plusieurs fois repoussé. La perspective de limitations au droit d'asile en RFA - qui s'est précisée au début de l'été - a vraisemblablement poussé les réfugiés tamouls à chercher à partir au Canada, que les rumeurs affirmaient être un des derniers havres ouverts à leur communauté.

Les Tamouls s'estiment discriminés, parqués dans des centres et victimes du racisme en RFA. Les tribunaux ouest-allemands ont rejeté beaucoup de demandes d'asile, exigeant des Tamouls qu'ils apportent, documents à l'appui, la preuve individuelle qu'ils sont poursuivis politiquement. Ceux dont les demandes avaient été refusées pouvaient jusqu'à ce jour demeurer en République fédérale allemande en raison d'une tolérance des autorités, tandis que d'autres attendaient la fin d'interminables procédures judiciaires sur leur demande. Les uns et les autres craignent désormais d'être refoulés vers le Sri Lanka. ♦



Un responsable ouest-allemand de l'aide aux Tamouls, M. Waldemar Steen, montre un exemplaire du journal "Stader Tageblatt", où l'on aperçoit le traducteur tamoul Vaithyanathy Perinparajah. La photographie aurait été prise il y a un mois, à Jork (RFA).

La majorité des réfugiés sont arrivés à Montréal

♦ MONTREAL (d'après PC) - Plus de 150 réfugiés tamouls sont arrivés hier à Montréal, tournant ainsi une autre page de l'extraordinaire odyssée qui a débuté lorsqu'on les a découverts à bord de chaloupes de sauvetage à la dérive au large de la côte terre-neuvienne plus tôt cette semaine.

Un porte-parole d'Emploi et Immigration Canada, M. Serge Bergevin, a révélé que 92 de ces réfugiés du Sri Lanka avaient choisi de s'installer à Montréal, alors que les autres ont décidé de s'établir à Toronto.

Un autre ressortissant tamoul est actuellement hospitalisé à Saint-Jean, Terre-Neuve, mais M.

Bergevin n'a pu fournir de précisions sur son état.

Le porte-parole a ajouté que le nombre total de ces "boat people" atteignait 154, mais les autorités de l'immigration à Terre-Neuve parlaient de 155 personnes. On n'a pu obtenir d'éclaircissement sur cette contradiction apparente.

M. Bergevin a expliqué que les Tamouls ont été accueillis au Canada sur permission expresse du ministre, ce qui les autorise à demeurer au pays pour un an. Lorsque ce délai sera expiré, on procédera à une réévaluation de leur cas.

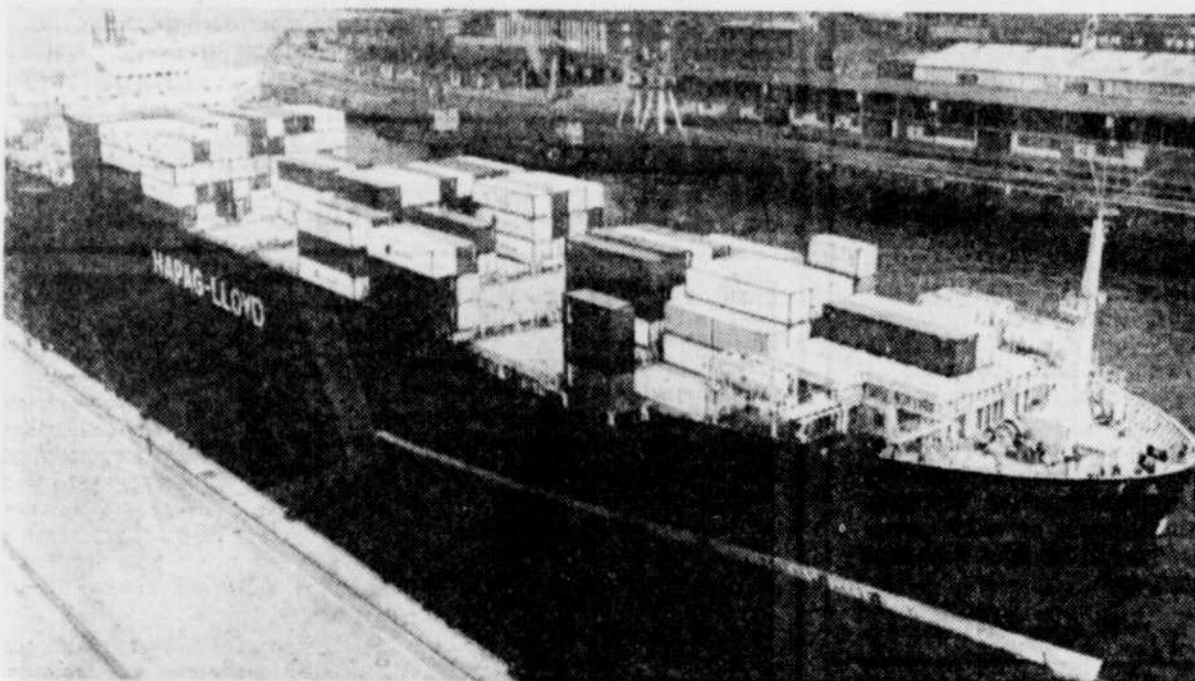
La première préoccupation du ministère de l'Immigration aura été que les réfugiés aient accès aux

services sociaux fédéraux et provinciaux comme les prestations de bien-être et l'assurance-santé, auxquelles leur statut leur donne droit.

Pour sa part, le porte-parole Robert Lapointe d'Emploi et Immigration Canada a admis que l'enquête de sécurité sur les nouveaux arrivants n'avait pu être menée à terme avant que le permis ministériel d'un an ne leur soit accordé.

Selon lui, ce sont les circonstances inhabituelles qui ont entouré l'arrivée au pays des réfugiés qui sont à l'origine des retards au chapitre de l'enquête de sécurité.

Entretemps, les réfugiés séjourneront dans un hôtel montréalais. ♦



Les pêcheurs terre-neuviens qui ont participé au sauvetage des Tamouls ont rapporté que certains des rescapés portaient des gilets de sauvetage portant les mots "Happag-Lloyd" qui est le nom d'une compagnie maritime de Hambourg desservant fréquemment les lignes Hambourg-New York et Hambourg-Halifax (Nouvelle-Écosse).

DAVIE (suite de la première page)

Il ne fait aucun doute dans l'esprit de M. Côté qu'il appartient à la Versatile de fournir cette fameuse

garantie financière de \$30 millions demandée par CN Marine.

Pour le ministre Côté, les négocia-

tiations entre Versatile et CN Marine ne semblent pas dans un cul-de-sac. "A ma connaissance, dit-il, les

deux parties se parlent encore."

Un espoir?

Au cours de l'après-midi d'hier, le président du Syndicat des travailleurs du chantier naval de Lauzon (CSN), M. Robert Monette, a rencontré le ministre Côté de même que le député conservateur de Lévis, M. Gabriel Fontaine.

M. Monette a qualifié ce tête-à-tête de "très bonne rencontre". Toutefois, il n'a pas voulu apporter de plus amples commentaires en disant que les membres du syndicat sont convoqués pour dimanche à une importante réunion où il fera le point sur tout le dossier sur cette rencontre avec MM. Côté et Fontaine.

Toutefois, LE SOLEIL a appris, de source sûre, que le ministre Côté aurait garanti aux dirigeants du syndicat des travailleurs du chantier naval que les travaux du traversier débuteront avant la fin de l'année évitant ainsi que 1.500 ouvriers se retrouvent sur le bien-être social en octobre ou novembre.

Par ailleurs, au cours d'une conversation, le député de Lévis, M. Fontaine, indiquait au SOLEIL qu'il ne pouvait pas admettre que "les travailleurs de la Davie se retrouvent sur le bien-être social" avant la fin de la présente année. Il s'est dit très optimiste sur l'issue des négociations entre CN Marine et Versatile Corporation.

Un rappel

Dans un communiqué de presse émis, hier, le président du syndicat, M. Monette, a vivement dénoncé la situation qui prévaut actuellement au chantier naval de Lauzon.

Il a indiqué que pas moins de 2.000 travailleurs étaient actuellement en chômage ou bien vivaient de prestations de bien-être social. Pour le syndicat, cette situation est tout simplement lamentable et inacceptable.

Le rappel que lors de la dernière négociation de la convention collective de travail, la direction de Versatile-Davie faisait des pressions sur les membres du syndicat en leur faisant croire que le gouvernement attendait une signature de cette convention avant de signer le contrat de construction du traversier.

"De bonne foi et étant données les circonstances qui prévalaient sur l'emploi en juin dernier, de dire les dirigeants syndicaux, le syndicat et ses membres ont adopté une en-

tente avec quelques concessions sur la flexibilité des tâches, le regroupement de quelques métiers et des rajustements sur les heures de travail, dans le but de voir se

concrétiser la signature promise au contrat du traversier. Les travailleurs se retrouvent encore une fois devant une situation des plus catastrophiques." ♦

L'attitude constitutionnelle de Bourassa nous ramène en arrière, selon J.-Y. Morin

♦ MONTREAL (PC) - Les exigences du premier ministre Robert Bourassa en matière de réforme constitutionnelle constituent "un grave retour en arrière", estime M. Jacques-Yvan Morin, l'ancien ministre péquiste des Affaires intergouvernementales.

"C'est un sérieux retour, un grave retour en arrière", a déclaré hier M. Morin dans une entrevue au quotidien Le Devoir. "Essentiellement, c'est une position défensive et pas une position qui permet de faire avancer le Québec."

Soutenant qu'une "mentalité d'avant 1971" explique les propositions du premier ministre libéral, l'ex-député de Sauvé reproche à M. Bourassa de chercher à faire reculer le gouvernement fédéral au lieu de le pousser à modifier la loi constitutionnelle de 1982 en faveur du Québec. C'est en 1971 que le gouver-

nement fédéral et les provinces anglophones étaient prêts, aux termes de la "charte de Victoria", à accorder un droit de veto au Québec en matière de réforme constitutionnelle.

La formule d'amendement mise de l'avant par M. Bourassa, qui comprend un droit de veto pour le Québec, aboutit à empêcher l'adoption de modifications constitutionnelles défavorables au Québec, relève M. Morin.

Cependant, dit-il, "ce que le Québec veut, c'est provoquer des changements". "La formule d'amendement ne correspond pas aux aspirations du Québec depuis la révolution tranquille", ajoute M. Morin, aujourd'hui professeur de droit à l'Université de Montréal.

M. Bourassa a proposé, lundi, à la conférence des premiers ministres provinciaux d'Edmonton, une formule d'amendement qui nécessiterait l'approbation du Parlement fédéral et de sept provinces représentant 75 pour 100 de la population du Canada. Cette initiative donnerait au Québec un droit de veto aussi longtemps que les Québécois représenteraient plus de 25 de la population canadienne.

LA QUOTIDIENNE

(tirage du 15 août)

0-4-8

8-8-7-3

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

ABONNEMENTS: 647-3333

Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam., dim.: de 8h00 à 12h00

ANNONCES CLASSÉES: 647-3311

Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30

RÉDACTION: 647-3394

Lundi au vendredi: de 8h30 à 23h00

Samedi et dimanche: de 14h30 à 23h00

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: de 8h30 à 16h30

Le Soleil, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6

En matière constitutionnelle, selon Johnson

Bourassa agit à la sauvette et parle un double-langage

À NOS LECTEURS

Pour des raisons incontrôlables, ce texte de notre journaliste André Forgues n'a pu être publié hier. Nous le reproduisons donc aujourd'hui, compte tenu de son actualité.

♦ Le premier ministre Robert Bourassa tente de régler le dossier constitutionnel à la sauvette en faisant croire aux Québécois que sa nouvelle formule de droit de veto donne de la substance au principe de la reconnaissance du Québec comme société distincte. Mais dans le reste du Canada, il présente cette même formule comme "la plus canadienne".

par André FORGUES

Le président du Parti québécois, M. Pierre-Marc Johnson, écrit que M. Bourassa doit cesser d'utiliser "un double-langage" et réorienter sa stratégie dès maintenant en cherchant "la possibilité de façonner un consensus au Québec à partir d'une affirmation claire de la spécificité du Québec et de la substance que cela entraîne".

Au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL, M. Johnson a comparé l'accord intervenu entre les premiers ministres provinciaux à la conférence d'Edmonton et la "marge de manoeuvre" dont parlait M. Bourassa en campagne électorale l'an dernier.

Les provinces anglophones, souligne M. Johnson, ont accepté de faire des propositions de M. Bourassa leur priorité en matière constitutionnelle seulement et non pas dans l'ensemble du champ des relations fédérales-provinciales. "Quand on sait comment ça se passe depuis 25 ou 30 ans...", ajoute M. Johnson. "La

machine constitutionnelle est peut-être repartie pour M. Bourassa mais je ne suis pas sûr qu'elle est repartie dans le reste du Canada".

Possibilités d'entente

L'ancien premier ministre et ministre de la Justice admet qu'il existe "objectivement" des possibilités, "pas énormes", que les discussions aboutissent sur une entente mais cet accord servirait alors "la formule la plus canadienne qui soit et pas tellement les exigences de la société distincte".

Le chef de l'Opposition accuse le premier ministre de traiter le dossier constitutionnel à la pièce, en négligeant la perspective historique et en essayant plutôt de "trouver une formule dans un langage qui va plaire à tout le monde".

Plutôt que de tenir une commission parlementaire après que le ministre Gil Remillard aura fait le tour des capitales provinciales, comme il en est question, M. Johnson soutient qu'il faut, avant cette tournée, "rendre publique la position détaillée, claire, complète et ferme du gouvernement".

Autrement M. Johnson craint que le ministre fasse "un deal" à la pièce, en secret, avec M. Vander Zalm (premier ministre de la Colombie-Britannique), puis après ça (viennne) nous dire: Voici les résultats". Ou encore que le gouvernement monte "une espèce de faux build-up" pour mobiliser l'opinion publique du Québec autour de la formule d'amendement proposée afin de vaincre les résistances de deux premiers ministres.

En procédant "en privé", le premier ministre pourra toujours nous dire qu'il y a entente sur tel ou tel point, invoque M. Johnson.

"Il pourrait nous dire: On en a quatre sur cinq, c'est pas si pire". "Il y a quand même des limites à traiter ce dossier-là comme il a traité celui de la marge de manoeuvre. C'est trop important pour l'avenir du Québec".

A moins que...

La stratégie et les revendications du gouvernement sont donc à revoir, dit le chef du PQ. "Le premier ministre s'expose à beaucoup de faiblesse dans ce dossier et surtout je pense qu'il rend vulnérables les intérêts du Québec en le faisant comme ça".

Les demandes actuelles du Québec sont un minimum encore vague dont est "totalement absente" la notion de dualité canadienne même si le discours de M. Bourassa au Québec "a été centré sur le concept de dualité, y compris les reproches qu'il nous faisait", dit M. Johnson.

"C'est vrai, reconnaît-il, que M. Bourassa a suscité de l'intérêt là-bas (à Edmonton). Mais il n'a pas dérangé personne parce qu'il n'a pas parlé de société distincte". Il n'y a pas de demande sur les pouvoirs du Québec en matière d'économie, de politiques d'emploi, de communication ou en matière linguistique, déplore M. Johnson.

Peut-être, se demande-t-il, la stratégie de M. Bourassa est-elle de "faire comme (avec) le rapport des bénévoles sur le manuel de comment bâtir l'Etat québécois. A moins qu'il veuille laisser M. Remillard aller se casser la margoulette lui aussi. Ah! c'est peut-être ça! C'est tout à fait dans la tactique du premier ministre: il laisse le monde s'avancer sur des affaires qui sont plus ou moins perçues comme étant des positions du gouvernement, il regarde ça aller puis il dessouffle le ballon en cours de route s'il trouve qu'il y a trop de vent." ♦



ALAIN BOUCHARD

Ça chiâle à Québec? C'est-y d'valeur...

Saint-Denis, près de Duluth. Ça s'appelle Tarte Julie. Si on a voulu faire un jeu de mots? Tarte Julie, tante Julie? Sais pas. Mais on y vend de la tarte, bien sûr. Aux abricots, aux kiwis, à l'orange. Et on y vend aussi des quiches aux épinards, aux piments, aux asperges, que l'on appelle: tartes salées.

On a figolé un petit décor rose bonbon, installé quelques petits parasols à la devanture, on s'est mis à appeler les quiches, tartes salées et c'est noir de monde.

C'est noir de monde parce que le monde aime le vent, surtout quand il vire de bord de temps en temps, aime que le vide ait l'air plein, aime avoir l'illusion qu'il se passe de grandes choses dans la vie et dans sa vie. Et aime aussi qu'il y ait plein de monde autour, du monde à regarder, du monde à qui se montrer et du monde qui a l'air, aussi, d'aimer les quiches qui s'appellent tartes salées.

Montréal, donc, est infiniment plus grosse que Québec. Il y a infiniment plus de tartes salées et de rose bonbon. Le vide est infiniment plus profond. Il y a infiniment plus de monde pour regarder et se faire regarder. Bref, le "show" est infiniment plus grand, plus grouillant, plus coloré.

Prenez seulement les punks. Venez pas me dire qu'ils ne sont pas plus laids que ceux de Québec. Et les travestis? Y en a-t-il seulement à Québec?

Si je vous présente ça de même, c'est que je veux être sûr de pas vous fâcher. Parce qu'évidemment, s'il y a plus de tartes dans une plus grande ville, il y a aussi plus de génies. Et s'il y a plus de génies à Montréal qu'à Québec, c'est qu'il y en a moins à Québec.

Je patine, hein? Bien sûr que je patine. Savez-vous pourquoi je patine? Parce que Serge Losique, de Montréal, vient présenter des films à Québec, que Bruno Bégin est fâché et que moi, je ne veux plus avoir à répondre une seule fois à ça: "Eille, chosé! Que çé que vous avez encore à chiâler, à Québec?"

Hourra!

Ça chiâle moins que jamais, à Québec, justement. Même que ça jubile. Ça jubile parce qu'on va avoir deux festivals du film, plutôt qu'un seul. Enfin, deux... Un morceau de l'un, celui de Losique (Festival des films du monde-Montréal) puis l'autre au complet (Festival du film de Québec).

C'est Bégin qui chiâle. Comme tout homme d'affaires qui se fait écraser le petit orteil et à qui on donne un micro.

Losique s'amène à Québec avec sa grosse machine, son fric et son char de bons films? Est-ce que les Nordiques ont demandé la permission au Canadien avant de se partir un club de hockey dans la Ligue nationale? Se sont-ils demandés: va-t-on gruger le marché du Canadien? Oui, ils se le sont demandé. Et ont répondu: pourquoi pas! Comme Losique a dit: oui, je vais gruger le marché de Bégin. C'est pour ça que je vais à Québec.

C'est plein de cinéphiles de Québec qui passent leur temps à dire: faudrait bien que j'aie fait un tour au Festival des films du monde et qui n'y vont jamais, parce que ci et parce que ça. Mais qui iront voir les films de Losique, à Québec. Hourra! qu'ils ont lancé, en apprenant la nouvelle.

C'est le coup classique du gros qui vient écraser le petit. Quand Proviso s'installe à côté d'une petite épicerie de quartier, Gaston dit: "Il va me manger, c'est écoeurant." Tout le monde ajoute: "Pauvre Gaston! C'est-y de valeur!" et se précipite chez Proviso pour faire le tour des spéciaux de la semaine.

Si le monde de Québec était chiâleux, Denise Filiatrault n'aurait plus de chignon. Elle est allée voir Ginette Guay et Pierrette Robitaille, dans "Bobépine", à Saint-Adele, et a déclaré: "Formidable! Il y a de la relève, au Québec!"

Il y a une petite chose que je comprenais mal, du côté de Losique. Pourquoi avoir mis Bruno Bégin en demeure de cesser d'attaquer son Festival? Pourquoi vouloir l'empêcher d'en faire la publicité?

J'ai pigé, en voyant la réaction de Bégin. Il s'est mis à "fesser" deux fois plus, quand il a reçu la mise en demeure.

Les Thibault perdent tout quand le camion de déménagement disparaît

♦ "C'est pire que la mort, car au moins celle-ci n'arrive qu'une fois. Nous, il ne nous reste plus rien, sauf les vêtements que nous portons, et si on ne retrouve pas nos affaires, il va falloir repartir à zéro et il y a bien des choses qu'on ne pourra jamais remplacer," a dit hier M. André Thibault, propriétaire du contenu entier d'une maison qui a été volé en même temps que le camion servant au déménagement.

par Michel TRUCHON

Au bord du désespoir, ce Québécois qui vient d'être transféré à Montréal et les membres de sa famille se retrouvent dans la situation de gens dont la maison vient d'être rasée par le feu. "C'est d'autant plus frustrant que TOUT a disparu. Quand quelqu'un cambriole ta maison, au moins il ne vole pas tes shorts..." dit M. Thibault.

La famille du vice-président de la Société québécoise d'assainissement se compose de son épouse, de leur fille âgée de 17 ans et de leur fils de 20 ans.

"En 22 ans de ménage, on en amasse, des choses. Il y a des objets auxquels nous attachions une valeur sentimentale et que l'on ne pourra jamais remplacer, peu importe le prix qu'on mettrait. Il y avait la quarantaine de toiles

faites par ma femme qui peint depuis quelques années; il y avait tous les souvenirs amassés par ma fille; il y avait tous les livres, tous les papiers, tous les examens de mon fils qui est étudiant en Droit; il y avait tous mes documents personnels et tous ceux de la maison..."

M. Thibault, même s'il possède une très bonne assurance, espère de tout son coeur qu'on va retrou-

ver le camion ou tout au moins son contenu, ne serait-ce que la partie qui ne représente aucune valeur marchande pour le voleur.

"Cela nous permettrait de retrouver ces choses auxquelles nous tenions tant. Et, en plus, cela éviterait tous les inconvénients et les embarras que représente le fait de se procurer tout ce qui est nécessaire à la vie de quatre personnes et pour meubler une mai-

son. Et cela éviterait également tous les embêtements avec les assureurs, qui demandent déjà une liste détaillée de nos possessions," dit M. Thibault.

En attendant un développement de la situation, lui et les siens se sont installés à l'hôtel. L'assurance leur a fait savoir que si rien de nouveau ne se produisait au cours des prochains jours, elle verserait une somme préliminaire

pour lui permettre de commencer à remeubler sa maison. Hier, lui et sa famille ont commencé à faire le tour des magasins, pour se procurer les objets de première nécessité: vêtements, articles de toilette.

"C'est le genre d'affaire que je ne souhaiterais même pas à mon pire ennemi. Ce geste m'amène à penser qu'on vit dans une société où on ne sait plus comment agir, où on n'a plus de liberté, où on ne peut même pas avoir des objets de valeur, de peur de se les faire voler."

M. Thibault, espérant un semblant de conscience chez les voleurs, leur demande tout au moins de mettre dans un sac les documents qu'ils ont retrouvés dans les affaires volées: ses papiers dont plusieurs sont importants, les notes et livres de son fils, les toiles de sa femme qui n'ont aucune valeur marchande. "Ils n'ont qu'à communiquer avec LE SOLEIL ou avec CHRC pour dire où ils les ont laissés. Je suis même prêt à leur offrir une récompense, s'ils le désirent!"

Le plus désolant, pour cette victime, c'est la façon dont le vol a été commis. "Cela montre qu'il y a eu un manque flagrant de responsabilité quelque part, au garage. On ne laisse pas partir un véhicule comme ça sans vérifier l'identité de celui qui vient le chercher, sans faire signer de document..."

M. Thibault ne tient pas rigueur à la compagnie de déménagement, une entreprise responsable qu'il connaît depuis longtemps, même si elle a été choisie par voie de soumission. Quant aux éventuelles poursuites, il dit que cela ne le regarde pas. "Je vais réclamer à mes assureurs qui eux vont sans doute demander des comptes à Déménagement Couture qui lui va se tourner vers le garage International Harvesteur."

Mardi, quand les employés de la compagnie de déménagement ont eu terminé le chargement et ont décidé d'aller manger, il a préféré leur prêter sa voiture plutôt que de les voir partir avec le camion contenant tous ses biens, qu'il a surveillé pendant leur absence.

L'homme n'est pas dans son mois de chance: il y a trois semaines, sa voiture a été très endommagée à Montréal quand des voleurs ont tout brisé pour s'emparer de la radio; peu après, sa fille avait un accident avec la voiture de sa femme. "Une chance que ça n'était pas un vendredi 13, car au lieu de voler le camion, ils m'auraient sans doute écrasé avec..."



Le 134, semblable à celui-ci, a disparu.

Le Soleil, André Pichette

Un vol commis avec un grand sang-froid

♦ L'homme qui s'est emparé mardi soir d'un camion d'une compagnie de déménagement de Québec, contenant la totalité des meubles et des effets personnels d'une famille de Charlesbourg-Ouest, a fait preuve d'une rare audace en se faisant passer pour un chauffeur de la compagnie et en attendant, au garage, que des réparations mineures sur le véhicule soient terminées, avant d'en prendre possession et de disparaître dans la nature.

par Michel TRUCHON

L'affaire a été rendue publique hier matin quand le propriétaire des objets volés a communiqué avec la station de radio CHRC pour mettre une partie de la population au courant, dans l'espoir que quelqu'un pourrait mettre la police sur la piste du camion.

Chez Déménagement Couture, on a encore peine à croire que pareille histoire a pu se produire. Un des dirigeants de la compagnie, M. Robert Piché, a dit hier au SOLEIL que c'était la première fois que cela se produisait dans les 52

années d'existence de l'entreprise.

"Quelle que soit la valeur du camion (on parle d'environ \$60,000), cela reste de la tôle et l'assurance pourra le remplacer si on ne le retrouve pas. Mais le plus grand problème, ce sont les affaires du client, qui a tout perdu dans ce vol," ajoute M. Piché.

Ce client, M. André Thibault, de Charlesbourg-Ouest, est vice-président de la Société québécoise d'assainissement des eaux et vient d'être transféré à Montréal. Par voie de soumission, il a retenu les services de Déménagement Couture pour effectuer le transfert de la totalité de ses possessions dans la Métropole.

Il s'agit d'un déménagement complet classique: tout ce qui se trouve dans une maison est emballé et chargé dans un camion, les propriétaires n'ont pas à toucher à quoi que ce soit. Tout est pris en charge, y compris le contenu des tiroirs, des filières et des penderies.

Flambant neuf

L'emballage s'est fait lundi, le chargement mardi. Etant donné

qu'on utilisait un camion flambant neuf et que celui-ci avait besoin de réparations mineures, il a été conduit en fin de journée mardi au garage International Harvesteur, au 1,300 du boulevard Charest ouest. Normalement, les employés de Déménagement Couture auraient dû en prendre possession mercredi matin. Les portes de la boîte du camion étaient scellées et barrées à l'aide de solides cadenas, ce qui éliminait toute possibilité que l'on touche au contenu.

Mais, en soirée mardi, un homme s'identifiant comme un employé de Déménagement Couture a téléphoné au garage pour dire qu'un viendrait bientôt chercher le camion.

Vers 22h, un homme habillé comme un chauffeur de la compagnie s'est présenté au garage. Comme les réparations n'étaient pas encore terminées, il a attendu dans l'établissement, très à l'aise, discutant de la pluie et du beau temps avec les employés. Quand le camion a été prêt, on lui a tout bonnement tendu les clefs et il est parti en toute quiétude. C'est mer-

credi matin, quand le chauffeur légitime du camion s'est présenté au garage, que l'on s'est aperçu du subterfuge. Mais il s'était déjà écoulé plusieurs heures et le voleur avait eu le temps d'aller loin. L'enquête menée par la police de Québec et par la SQ n'a encore rien donné.

Pour M. Robert Piché, l'affaire est d'autant plus mystérieuse que l'inconnu, qui n'a rien fait pour se cacher, devait certainement être au courant de plusieurs détails. Et il fallait également que cela soit quelqu'un qui soit familier avec ce genre de véhicule, étant donné que le camion, un International à moteur diesel, muni d'une boîte de dix vitesses, ne peut être conduit par n'importe qui.

Le camion est tout neuf. Ce véhicule à six roues mesure 26 pieds et peut transporter cinq tonnes de ménage. Il est peint en blanc et porte les couleurs blanc et jaune de la compagnie United, le sigle C de Déménagement Couture en jaune, celui de la Unitec en bleu et une demi-feuille d'érable en rouge. Il porte le numéro 134.

Nouveaux investissements de \$15 millions au Vieux-Port

♦ Trois nouveaux projets immobiliers totalisant \$15 millions veront le jour au cours des prochains mois dans le Vieux-Port. Ces différents projets créeront environ 200 emplois temporaires tout au cours de la phase de construction et une trentaine d'emplois permanents.

par Réjean LACOMBE

Le plus important projet de cet triptyque touche la rénovation de l'édifice Gauvreau-Beaudry, situé au carrefour des rues Dalhousie et Saint-André. Il sera transformé en un complexe hôtelier, qui sera connu sous le nom de "l'Hostellerie du Vieux-Port", et qui pourra héberger 500 personnes retraitées et pré-retraitées. C'est le Groupe Bram/Lucor, Paldec, celui-là même qui a réalisé le complexe G, qui sera chargé de ce projet.

Cet édifice qui date de 1924 a déjà été utilisé à des fins d'entreposage par la Société des alcools du

Québec et ce jusqu'en 1970. Par la suite, il a été utilisé par une firme spécialisée dans le textile et connue sous le nom de "Gauvreau et Beaudry". Sa superficie totale est de 195,500 pieds carrés répartis sur six étages.

Dans un second temps, on procédera au développement des "Ateliers du Vieux-Port de Québec", situés sur la rue Abraham-Martin. Pas moins d'un million de dollars seront consacrés à cette rénovation dont le but est d'accueillir principalement des entreprises de services associées à la navigation. Les "Ateliers à voiles", un consortium formé des architectes Côté, Villeneuve et Associés; des ingénieurs Dupuis, Côté; du groupe Consultation immobilière GD Inc; de Rocois Construction et d'Adelard Laberge Ltée, réalisera ce projet.

Finalement, la Corporation des pilotes du Bas Saint-Laurent aura pignon sur rue dans le Vieux-Port. Déjà, la construction est en voie de

parachèvement sur le môle, au coin nord-est de l'écluse, et sera vraisemblablement terminée vers la mi-novembre. Elle entraînera des déboursés de près de \$1 million.

D'autres projets

En annonçant la réalisation de ces trois projets, le ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre responsable de la région de Québec, M. Michel Côté, a précisé que d'autres projets importants seront annoncés au cours des prochains mois.

Il a précisé que depuis deux ans, d'autres projets avaient été réalisés au coût de \$10 millions dans le Vieux-Port. Le président directeur général de la Société du Vieux-Port de Québec, M. Robert Labbé, a pour sa part indiqué que le Conseil fédéral du trésor avait, cette semaine, cédé à la ville de Québec un terrain situé du côté sud du Bassin Louise. Il sera transformé en parc floral.

Par ailleurs, on parle de la construction de 400 à 500 unités de logement à proximité du Bassin Louise. Quoi qu'il en soit, le ministre Côté devrait lever le voile sur tous ces projets le 5 septembre.

"La Société du Vieux-Port de Québec, de dire le ministre Côté, continuera cet effort en étroite collaboration avec le secteur privé et les divers intervenants ayant un intérêt au dossier, en particulier la ville de Québec."

Plusieurs personnalités, dont le maire de Québec, M. Jean Pelletier, qui s'est réjoui de ces réalisations, de même que les députés conservateurs de Charlesbourg, Mme Monique B. Tardif, de Lévis, Gabriel Fontaine et Marc Ferland de Portneuf, ont assisté à la présentation de ces projets.



Le ministre Michel Côté a révélé que d'autres projets concernant le Vieux-Port, seraient annoncés dans les prochains mois.

"Grand Fonds c'est une binnerie à côté du Manoir"

Malenfant rengagera tous les employés

♦ Ce que d'aucuns craignaient ne se produira pas. Du moins selon les intentions de Raymond Malenfant.

par Claude Vaillancourt

Actuellement plongé dans une tragique guérilla de reconnaissance syndicale au manoir Richelieu, le nouveau propriétaire des installations de ski du mont Grand Fonds va rengager l'ensemble des employés de la station qui avaient décidé, avant la transaction, de se regrouper au sein d'un syndicat.

"Grand Fonds, c'est une "binnerie" à côté du Manoir", a lancé M. Malenfant au cours d'une conversation téléphonique avec LE SOLEIL.

"Il n'y aura pas de problème à cet endroit."

Selon M. Malenfant, la moitié des employés sont engagés pour l'entretien des pistes et des services d'accueil, l'autre moitié étant affectée à la restauration. Les employés qui composent ce dernier groupe ont été rengagés cette semaine puisque trois réceptions sont prévues dans les prochains semaines au chalet de ski.

Ca démarre

En ce qui concerne les travaux que M. Malenfant s'est engagé à effectuer lors de la transaction avec les anciennes propriétaires, les municipalités de La Malbaie et de Rivière-Malbaie, ils commenceront dès la semaine prochaine.

M. Malenfant projette d'agrandir et de paver le terrain de stationnement, de niveler les pistes de ski et d'installer un système d'enneigement artificiel dans la moitié d'entre elles. Un contrat de \$1,5 million dont il ignore encore la part de subventions. "On a commandé tout le matériel pour l'enneigement artificiel il y a deux mois. Tout sera prêt pour la prochaine saison de ski", promet Raymond Malenfant.

Le syndicat

Ce scénario, optimiste à plein, risque par contre de connaître certaines modifications si le conflit au manoir Richelieu n'est pas réglé d'ici le début des opérations.

Reconnaissant d'emblée la différence de situation juridique entre les employés du manoir Richelieu et

ceux de la station Grand Fonds, Guy Boisvert, un conseiller de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) rappelle que c'est toujours le même patron dans les deux cas.

"On n'est pas intéressé à s'enferrer dans deux ou trois noces ou à voir passer des "trucks" pendant quelques semaines", lance-t-il. "On attend la neige."

Cela veut-il dire que Machiavel pourrait amener des gens à perturber les activités au mont Grand Fonds si un règlement ne survient pas au Manoir? Boisvert ne se lance pas dans de telles hypothèses.

Sauf que les deux syndicats sont affiliés à la même centrale syndicale.



Attentat à la bombe
Les pompiers examinent les dégâts causés par l'explosion, hier, d'une bombe dans un élégant centre commercial de Markham, en banlieue de Toronto. L'attentat, survenu à 1h00, n'a pas fait de victimes, mais a détruit une vingtaine de boutiques et causé pour quelque \$5 millions de dommages. Le propriétaire du centre commercial, Manuel Elkind, a dit avoir reçu un mystérieux coup de téléphone quelques minutes après l'explosion. Il a demandé la protection de la police.

Le corps du noyé du Louis-Jolliet a été repêché

Le corps de l'homme qui était tombé du bateau d'excursions Louis-Jolliet, samedi soir, a été retrouvé hier près de la rive, en face de Beaumont. C'est un citoyen de l'endroit, intrigué par une tache rouge qu'il apercevait à la surface, qui a reconnu qu'il s'agissait d'un corps, en utilisant des jumelles.

La Sûreté du Québec et la Garde côtière sont intervenues et ont repêché le cadavre de M. Jacques Gamache, âgé de 46 ans, de Charlesbourg. Le coroner Couillard a été chargé de l'affaire et s'est contenté d'un examen sommaire du corps,

sans ordonner d'autopsie, la mort par noyade étant évidente.

M. Gamache faisait partie d'un groupe qui avait participé à une excursion à bord du Louis-Jolliet. Au moment où le navire accostait au quai Chouinard, il semble que dans le but d'épater ses compagnons, il ait enjambé la rambarde du pont supérieur. Il a alors perdu l'équilibre, a heurté une bouée de protection du bateau et est disparu sous l'eau. L'accident a eu de nombreux témoins. Une chaloupe a immédiatement été mise à l'eau, mais on n'a pas été capable de retrouver l'homme.

Entre l'Etape et Jonquière, une jeune femme de 23 ans disparaît mystérieusement

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec du poste de Chicoutimi ont été saisis d'une curieuse affaire de disparition qui serait survenue dans la nuit de mercredi entre l'Etape et Jonquière. Une jeune femme de 23 ans, de Kénogami, manque en effet à l'appel depuis ce temps et on n'a pas retrouvé la voiture qu'elle conduisait.

Andrée Chouinard était partie de Québec en fin de soirée mardi et, vers 3h, elle a téléphoné chez elle pour dire qu'elle se trouvait à l'Etape, où elle était arrêtée pour prendre un café, que tout allait bien et qu'elle était sur le point de se remettre en direction de Kénogami.

Depuis, on n'a plus entendu parler d'elle. Hier matin, la famille inquiète a téléphoné à la Sûreté du

Québec à Chicoutimi pour signaler l'affaire. Un peu plus tard un ami, André Buteau, âgé de 44 ans, s'est rendu au poste pour porter plainte.

Des recherches ont immédiatement été entreprises par les patrouilleurs de la SQ pour essayer de retrouver la Thunderbird de l'année 1978, de couleur bleu et or, portant un feuillet de transit sur la lunette arrière, que la jeune femme conduisait ce soir-là. Un hélicoptère a également participé aux recherches une partie de la journée, mais cela n'a rien donné.

Les membres du Bureau des enquêtes criminelles poursuivent leur travail et ont alerté tous les services de police municipale de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Mort de Jean-Guy Lacroix: la CSST décidera sous peu si elle interjettera appel du jugement de la cour supérieure

La CSST décidera la semaine prochaine si elle en appelle ou non du jugement de la cour supérieure concluant à la non-responsabilité de l'employeur à la suite de la mort de Jean-Guy Lacroix, à Cap-Rouge.

par Louise LEMIEUX

"L'appel est possible devant la cour d'appel, sur des questions de droit", constate Jacques Ricard, conseiller juridique de la CSST (Commission de la santé et de la sécurité du travail). M. Ricard admet cependant que c'est essentiellement sur des questions de faits que la cour supérieure a tranché dans son jugement de vendredi dernier, "mais dans tout jugement, on peut toujours trouver des questions de droit", poursuit l'avocat.

Il est clair, pour M. Ricard, que le jugement de la cour supérieure "porte tout le monde à ce poser des questions sur la définition de *roc solide*. Il semble même y avoir confusion au niveau des experts à ce niveau".

Jean-Guy Lacroix est mort dans une tranchée, à Cap-Rouge, à la suite d'un éboulement. La compagnie 99935 dont, Roger Faucher était le surintendant, était en train d'effectuer des travaux pour installer égout et aqueduc dans une nouvelle

ruie de Cap-Rouge. Contre toute attente, l'éboulement s'est produit. Un travailleur, Jean-Guy Lacroix, a été enseveli. Ce n'est qu'au bout de huit heures que les sauveteurs l'ont dégagé. Mais le travailleur était déjà mort.

A la suite d'une enquête menée par la CSST, une plainte a été portée devant le tribunal du travail. Le juge de première instance a trouvé Roger Faucher et sa compagnie coupable de négligence, et les a condamnés à \$5,500 d'amende. La cour supérieure a renversé cette décision, elle a condamné la CSST à payer les \$500 de frais de cour.

Fermer sa gueule

Le jugement de la cour supérieure a également déçu fortement la FTQ-Construction.

"Voilà maintenant qu'il faut pouvoir prouver l'intention de tuer les travailleurs par négligence. C'est un laisser-aller général et continu au niveau des employeurs", se plaint Jean-Paul Rivard, directeur général de la FTQ-Construction. Il n'accepte ni ne comprend qu'un entrepreneur soit incapable de détecter le danger lorsqu'il creuse une tranchée. "Il y a pourtant des façons de faire des excavations." Et même s'ils perçoivent le danger, les travailleurs n'osent rien dire, de peur de passer pour "chiâcleux", ajoute M. Rivard.

En moins de deux ans, trois travailleurs sont morts dans la région de Québec, victimes d'un éboulement. Outre M. Lacroix, M. Roland Bédard a perdu la vie, enseveli sous 15 cm de sable, dans une tranchée effectuée par le service des travaux publics de Ville de Vanier. L'accident est survenu le 28 juin 1985. A Beauré, le 23 juillet dernier, c'était au tour de M. René Drouin. Le travailleur de 62 ans a lui aussi été enseveli dans un éboulement.

Vente FOYERAMA Eaton



C'est à ne pas manquer! Des aubaines au goût du jour pour toutes les pièces de votre foyer... chez Eaton!

Moquettes sans soucis de Harding et prix avantageux chez Eaton!

21% de rabais! "Beau-Monde"

1. Une moquette à meches denses de grande qualité, à torsades serrées en nylon scellé à chaud. Une allure sur mesure pour tout décor, qu'il soit contemporain ou traditionnel. De plus, cette moquette est conçue pour les endroits les plus passants de la maison et aide à camoufler les traces de pas. Elle est traitée au "Teflon" pour résister aux taches et rendre l'entretien plus facile. Voyez-la vous-même et n'oubliez pas de prendre les mesures de vos pièces!

12 attrayantes teintes:

- Mandarine
- Montagne verte
- Bleu brume
- Mauve aubergine
- Mauve opale
- Hâle rose
- Beige érable
- Beige danois
- Beige argile
- Crème irlandaise
- Gris à la mode
- Gris foncé

Env. 12 pi (3.66 m) de largeur. Prix courant Eaton 30.52 la verge carrée.

23⁹⁹ la verge carrée (28.69 le mètre carré)

Eaton Place Ste-Foy, 653-9331, poste 273
Eaton Galeries de la Capitale, 627-5811, poste 272

21% de rabais! "Tempico"

Offre de lancement!

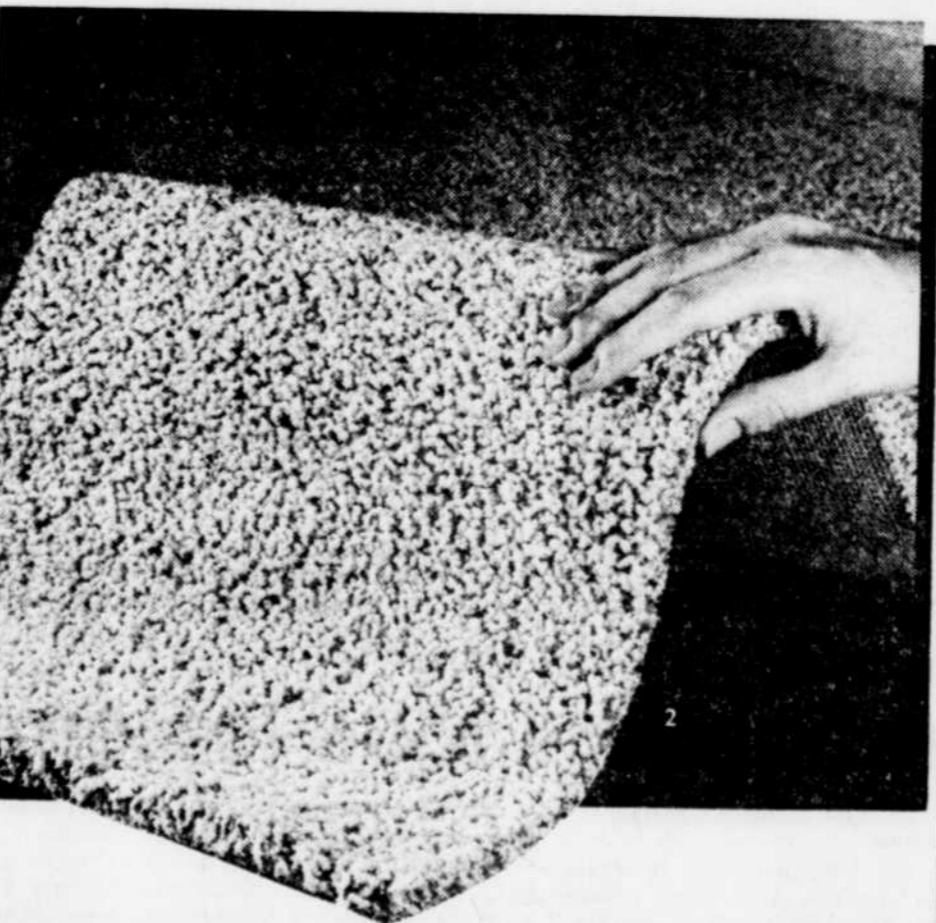
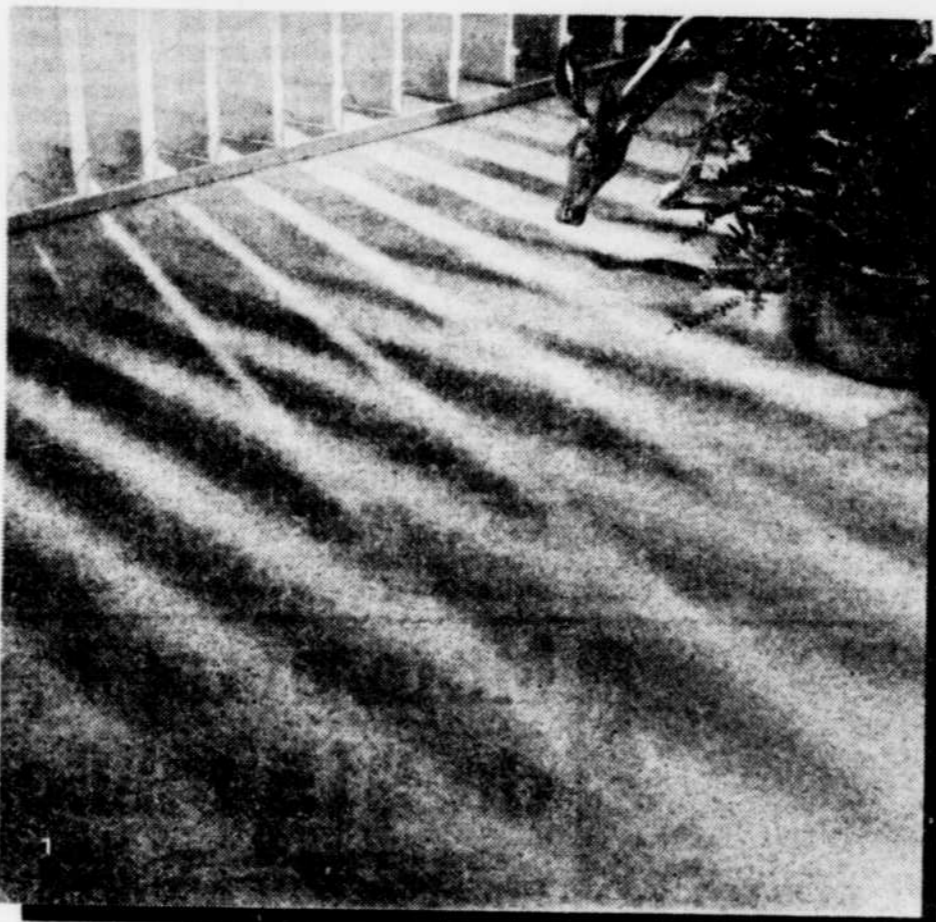
2. Moquette Saxony texturée qui rend les traces de pas presque invisibles. Fabrication en nylon à torsades serrées qui camoufflent les coutures. Traitement au "Teflon" qui procure une résistance aux taches et permet un nettoyage facile des petits dégâts. Moquette conçue pour les endroits passants de la maison. Elle est donc d'entretien très facile. "Tempico", une moquette qui gardera sa fraîcheur longtemps.

Voici quelques-unes des 24 couleurs offertes:

- Fleur d'amandier
- Rose laurier
- Vert menthe
- Bleu nuage
- Grenat atténué
- Beige chardon touffu
- Cidre automnal
- Gris des champs
- Crème noix de coco
- Jus d'ananas

Après cette vente, le prix courant Eaton sera 36.75 la verge carrée.

28⁹⁹ la verge carrée (34.67 le mètre carré)



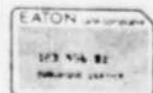
Le service d'achats à domicile

Magasinez avec le service d'achats de moquettes à domicile.



Une rentrée de classe bien préparée chez Eaton

Si vous ne l'avez pas en votre possession, ne tardez pas! Venez chez Eaton et procurez-vous votre cahier "Une rentrée de classe". Vous aurez droit à 40 pages remplies d'occasions épatantes pour l'étudiant et l'étudiante. Vous y trouverez de tout: des vêtements aux fournitures scolaires. Rendez-vous chez Eaton dès maintenant afin de leur permettre de bien démarrer l'année scolaire. Nous vous attendons!



Credit accepte avec la carte Eaton.



Les cartes American Express, Visa et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en magasin.

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

CIERA 86
RABAIS SPÉCIAUX

pour les 40 derniers Ciera 86 en inventaire, Sedan, Familiale, etc.



Ciera Brougham 1986

MARLIN
Chevrolet Oldsmobile Inc.

688-1212

2145, boul. Charest ouest



Tâchez une maisonnette magazine dans les Annonces classées du Soleil. C'est le guide parfait!

647-3311

Témoignage de M. Rowe à l'enquête du juge Parker

Stevens a rencontré un associé au moins 1 fois

♦TORONTO (PC)- Pendant qu'il occupait le poste de ministre de l'Expansion industrielle régionale, au début de 1985, M. Sinclair Stevens a rencontré un associé financier pour discuter d'affaires.

La rencontre entre MM. Stevens et William Mollard a eu lieu à la ferme du ministre, en présence de M. Ted Rowe, président de York Centre.

Témoignant à l'enquête du juge William Parker sur les allégations de conflits d'intérêts concernant M. Stevens, hier, M. Rowe a précisé que ce fut la seule fois où il eut connaissance que le ministre ait discuté d'affaires personnelles.

"Nous avons discuté des affaires de Bill (William Mollard)", a dit M. Rowe. M. Mollard voulait prendre sa retraite et il espérait que M. Stevens ou M. Rowe achète ses actions dans Gill Construction. M. Stevens a répondu que ses avoirs étaient

placés en fidéicommiss sans droit de regard et qu'il ne pouvait pas aider M. Mollard.

C'est environ un mois après avoir été nommé ministre, en octobre 1984, que M. Stevens avait placé ses intérêts de 63 pour 100 dans Gill Construction en fidéicommiss. Cette société de gestion lui permettait de contrôler York Centre et diverses autres compagnies.

Une lettre

M. Rowe a reconnu qu'il a écrit à M. Stevens, après qu'il eut été nommé ministre, mais avant qu'il ne place ses intérêts en fidéicommiss, pour lui demander des conseils sur la façon de tirer York Centre de ses difficultés financières.

La lettre, datée du 28 septembre 1984, racontait en détail les problèmes de l'entreprise et réclamait une entrevue avec M. Stevens pour discuter plus à fond de l'affaire.

"Il y a des gens loyaux qui travaillent pour vous et qui ont besoin de vos conseils pour trouver une façon de survivre", écrivait M. Rowe.

En fait, la situation de York Centre ne s'améliora pas par la suite, puisque M. Rowe lui-même accepta quelques mois plus tard une réduction de son salaire de \$30,000 (presque 50 pour 100 de son salaire).

En retour, il accepta cependant de demeurer sur une ferme appartenant à la compagnie et de ne payer aucun loyer.

Parmi les allégations relatives au ministre, il y a celle que sa femme Noreen, agissant au nom d'une compagnie contrôlée par son mari, a obtenu un prêt sans intérêt de \$2.6 millions d'un cadre de la compagnie faisant affaire avec le ministère de M. Stevens.

L'enquête du juge Parker doit reprendre lundi prochain.♦

Mila Mulroney participera à la campagne dans Saint-Maurice

♦SHAWINIGAN (PC)- Mila Mulroney, l'épouse du premier ministre du Canada participera à la campagne en faveur du candidat conservateur dans la circonscription de Saint-Maurice, Me Robert Leclerc.

C'est ce qu'a appris Me Leclerc, au cours d'une rencontre qu'il a eue

mercredi avec M. Mulroney, à la résidence d'été de ce dernier, au lac Arlington, près d'Ottawa.

Des contacts ont été entrepris dès hier par l'organisation conservatrice du comté de Saint-Maurice auprès de divers groupes afin d'accueillir Mme Mulroney.

Me Leclerc a qualifié d'excellente sa rencontre avec le premier ministre Mulroney. "Nous avons jaseé durant une heure et demie.

Le candidat conservateur a dit avoir appris à la suite d'une rencontre avec le caucus ministériel, que le gouvernement fédéral avait réglé les détails de la subvention qu'il accordera à la compagnie Graybec pour la relance des installations de l'usine Carburé, de Shawinigan.

Tous les contenants de lait La Ferme sont rappelés

♦MONTREAL (PC)- La laiterie La Ferme Saint-Laurent Limitée a annoncé hier soir le rappel de tous les contenants de lait La Ferme.

"Le constat d'une possibilité de contamination, bien que non confirmée encore, a rendu cette mesure de prévention nécessaire", a déclaré dans un communiqué le vice-président aux ventes, M. Jean Aubertin.

Les consommateurs qui ont en leur possession du lait La Fer-

me ont été priés de ne pas le consommer. Le communiqué précise que ce produit sera remplacé par leur fournisseur habituel.

M. Aubertin a expliqué que ses distributeurs approvisionneront la clientèle de lait transformé par d'autres laiteries tant que la Ferme St-Laurent n'aura pas identifié la source du problème et corrigé la situation.

Ce rappel ne s'applique qu'au lait de consommation et non aux autres produits de La Ferme.♦

À SE RAPPELER: CE SOIR, 18H

CONFÉRENCE-VIDÉO sur la technique

NADEAU* et anti-gym

Prix d'entrée 1⁰⁰⁰

Contenu du cours: Week-end santé, rire et relaxation 15, 16, 17 août



FRANCINE LAROCHE

Pour renseignements et inscriptions, tous les jours à partir de midi: (418) 681-7749 Centre Francine Laroche inc. 1584, chemin St-Louis, Sillery

* Marqué de commerce du Centre de yoga Colette Maher Enr.

PATIO

Solidaire

GRAND SOLDE

DU CÔTÉ JARDIN

25% À 60%

DE RABAIS SUR TOUS LES MEUBLES DE JARDIN EN MAGASIN

AUSSI... 15% à 30% sur nos barbecues et accessoires de barbecue en stock

ALLIBERT

Un style à vivre dehors



patio

Boutique

PLACE LEBOURGNEUF 627-4053



DU 15 AU 20 AOÛT 1986

AUX GALERIES DE LA CAPITALE

ACROBATES! TRAPÈZISTES! CLOWNS!

ÉLÉPHANTS! TIGRES! LIONS! CHEVAUX! CHAMEAUX! ET PLUS!!!

BILLETS EN VENTE AU GUICHET DES GALERIES DE LA CAPITALE

★ RABAIS SUR BILLET D'ENFANT

\$ 6.00 DE RABAIS SUR UNE ADMISSION POUR UN ENFANT DE 11 ANS ET MOINS

Disponibles chez tous nos marchands participants.

★ Participez à notre concours la « LOTO-LIVRET »

À gagner: 10 prix d'une valeur de \$ 500 chacun

TOTAL: \$ 5,000

Recherchez notre livret 5^e anniversaire et conservez le, vous y trouverez les règlements du concours.



5 ans

ÇA S'FÊTE

Coupons cadeaux à l'intérieur. Valide du 15 au 30 août 1986.

Les galeries de la capitale

La fête de l'Assomption de Marie célébrée avec éclat

La fête de l'Assomption de Marie sera célébrée avec beaucoup d'éclat, aujourd'hui, dans le diocèse de Québec. Il y aura messe solennelle présidée par l'archevêque ou son représentant, à la cathédrale de Québec, à 19h30. Cette cérémonie sera précédée, au cours de la journée, par des exercices de piété qui se dérouleront à la cathédrale même.

par Jean MARTEL

En effet, dès 15h, la population est conviée à la cathédrale pour l'adoration du Saint-Sacrement et la prière de guérison. Cela se poursuivra jusqu'à 19h; il y aura alors chapellet médité et procession.

Depuis une dizaine d'années, la cathédrale, qui porte le nom de Notre-Dame-de-Québec, est le théâtre du renouvellement de la dévotion mariale dans le diocèse. On sait que cette dévotion était tombée en désuétude, au cours des années 60 et 70, et avait pris le chemin des reliques du passé. Or, le regain qu'elle connaît de nos jours est frappant, particulièrement à certains endroits, dont la cathédrale de Québec.

En effet, cette église reçoit depuis 10 ans un mouvement marial qui organise les "premiers samedis du mois" en l'honneur de Marie. Fait à noter, ce sont pour ainsi dire les seules fois où la cathédrale est remplie de fidèles. C'est dire l'ampleur et l'intérêt dont jouit la dévotion mariale actuellement.

Les organisateurs de ces événements s'appellent bien modestement "l'Équipe des premiers samedis du mois". Ils sont appuyés par la communauté du Verbe incarné.

Soeur Jacqueline Bernard, qui anime cette équipe, signale que ceux qui se rassemblent les premiers samedis du mois le font pour des objectifs éminemment nécessaires aujourd'hui: la prière pour la paix et la conversion du coeur à Jésus. Elle rappelle d'ailleurs que, dans ses messages, Marie insiste sur ces deux points.

Elle fait remarquer qu'à la cathédrale de Québec les diverses fêtes mariales sont célébrées avec beaucoup de foi et de piété et selon les principes d'une saine théologie. Cela explique peut-être pourquoi un groupe de pèlerins de Montréal a décidé de venir à la cathédrale pour teter l'Assomption.

Critères

On se souvient que, l'an dernier, les évêques du Québec ont publié une lettre pastorale sur la dévotion mariale. Ils constataient le renouveau que connaissait cette dévotion, mais ils relevaient aussi les résistances et les déviations dont elle était l'objet.

Ils affirmaient que c'est essentiellement dans son rapport à Jésus, à qui elle a donné naissance selon la chair, que Marie tire sa dignité. Pourtant, disaient-ils, cet éclat ne fait pas de Marie une grande éloignée de nous; au contraire, elle est vraiment de notre race. Les évêques profitaient de cette lettre pour établir les critères de la vraie dévotion envers Marie.

Dans les hebdomas de Québecor sur la Rive-Sud

Des ex-employés parlent d'un mauvais climat à assainir

Un groupe d'ex-employés du Peuple de Lotbinière, un hebdomadaire du groupe Québecor, a demandé hier à la direction montréalaise de Québecor d'intervenir pour mettre un frein au climat malsain et aux nombreux congédiements dans ses hebdomas de la Rive-Sud.

par Pierre MARTEL

Au cours d'une conférence de presse à Laurier Station, l'ex-directrice de l'information du Peuple de Lotbinière, Odette Castonguay (congediée il y a quelques jours) et l'ex-directeur du journal,

Jean-Paul Lemay (congedié il y a quelques mois), ont dénoncé la gestion des hebdomas appartenant au groupe Québecor, sur la Rive-Sud. Gestion, qui selon eux, n'est pas connue de la direction montréalaise.

"La filiale responsable des hebdomas de la Rive-Sud, soit Les Publications du Peuple, à Lévis, est responsable du climat malsain et des nombreux congédiements survenus au cours des derniers mois. C'est rare qu'un employé fasse plus de six mois", affirme Mme Castonguay qui dit avoir presque établi un record en étant à l'em-

ploi du Peuple de Lotbinière depuis novembre 1984.

En entrant au travail, lundi matin, Odette Castonguay apprend par lettre son congédiement. "Or, en près de deux ans, je n'ai jamais eu de reproches et je n'ai jamais été en retard", dit-elle.

Si le document écrit ne fait pas état de motif de congédiement, Mme Castonguay affirme que celui-ci est dû au fait que sa photo, prise dans le cadre de l'exposition de Lotbinière, a été publiée dans le journal concurrent, Le Régional. "C'est ce qu'on m'a dit verbalement", explique-t-elle.

Les ex-employés du Peuple de Lotbinière soutiennent qu'ils n'en veulent pas du tout à la direction montréalaise de Québecor, au contraire. Cependant, ils exigent de celle-ci qu'elle scrute davantage le mode de gestion de sa filiale de Lévis. Si cela ne se fait pas, ils songent à créer un comité de voies et moyens pour boycotter le journal hebdomadaire.

Le vice-président aux hebdomas de Québecor, M. Gaston L'Italien, étant en vacances, il faudra attendre quelques jours afin de savoir si la direction de Montréal va satisfaire aux désirs de ses ex-employés de Lotbinière.

Via Inc. achèterait une partie des opérations de Recyclage-Québec

La société Via Inc., de Lévis, serait l'acheteur des opérations de tri et de récupération de Recyclage-Québec. LE SOLEIL a, en effet, appris que Via serait maintenant seule, dans la course, à négocier avec le récupérateur sans but lucratif de la rue Montmartre à Québec.

par Raymond GAGNÉ

Rejoint au téléphone, un porte-parole de Recyclage-Québec n'a voulu ni confirmer ni infirmer l'information obtenue par LE SOLEIL.

"Ce serait prématuré de dire à ce moment-ci que les ententes sont prises et terminées, de préciser l'interlocuteur du SOLEIL."

A Recyclage-Québec on n'a pas nié, toutefois, que la société Via Inc. serait en passe de devenir l'acheteur des opérations de récupération

et de tri de l'organisme qui a ses bureaux et ses entrepôts à Québec.

Du côté de la Rive-Sud, aux bureaux de Lévis de la société Via Inc., il a été impossible de rejoindre le responsable, M. André Poitras.

Il faut préciser que le président et directeur général de Recyclage-Québec, M. André Paradis, est actuellement en vacances. Il en serait de même pour le directeur général de Via.

Quoi qu'il en soit, on s'interroge déjà, même avant que la transaction soit terminée, sur l'avenir des entrepôts de Recyclage-Québec, rue Montmartre, à Québec.

Dans le milieu de la récupération et du recyclage, on se demande comment la société Via Inc., qui est un organisme subventionné par l'Office des personnes handicapées du Québec, financera cette transaction.

On s'inquiète également des opérations de récupération et de tri et de l'expérience de la collecte sélective de l'ancienne-Lorette actuellement menées par Recyclage-Québec.

La société Via Inc., est une entreprise dont le but principal est de créer des emplois pour les personnes handicapées. Elle maintient à Lévis des opérations diversifiées dont, entre autres, la récupération du papier.



Tu veux la Gibson de Nanette pour te satisfaire feuilleter les Annonces classées du Soleil.

647-3311

avis de demande d'un permis d'alcool

Regie des permis d'alcool du Québec. Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assentiment et transmis à la Regie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: La Regie des permis d'alcool du Québec, 1281, boul. Charest ouest, Québec, QC G1N 2C9.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
LES SIX BONS FRUITS LITEE LE MONDE MERVILLEUX DES FRUITS et Trans Canada quest Lévis	Épicerie	61 Trans Canada quest Lévis
TAVERNE 321 INC. Cabinet 321 Epi. 321 de la Couronne Québec	Bar, danse et spectacles	321, de la Couronne, Québec
2412 3002 QUÉBEC INC. Western Burger Bar 384-boul Charest est Québec	Autorisation de danse et spectacles	384-boul Charest est Québec
BLODEAU ROCH Cafe Gourmand 250, boul. Hamel Centre d'achats Fleur de Lys Québec	restaurant	250, boul. Hamel Centre d'achats Fleur de Lys Québec

Le président et directeur général Ghislain K.-Laflamme, avocat

appel d'offres

Gouvernement du Québec. Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi, le 4 septembre 1986. Ghislain Leblond, Sous-ministre

Les ministères se réservent le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Projet no 15064-21-867 — Travaux au prix du kilomètre de longueur — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Gagné, en la municipalité de la paroisse de Saint-Clement, M.R.C. Les Basques et C.E. Rivière-du-Loup. Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 600 \$ ou cheque vise: 300 \$. Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région du Bas Saint-Laurent, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Bonaventure, Gaspé, Îles-de-la-Madeleine, Kamouraska-Témiscouata, Matane, Matapédia, Rimouski et Rivière-du-Loup, qui détient la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom. L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'Administration des Contrats et de la gestion du budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tel. 643-2450. Un versement de 5 \$ en espèces, cheque vise ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission d'un projet. Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi, le 4 septembre 1986. Ghislain Leblond, Sous-ministre

Québec

appel d'offres

Gouvernement du Québec. Le ministre se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Service des achats du gouvernement

Projet	Description	Livraison
6303	467 974 chemises de classement avec codification couleur et impression	Différents endroits Québec
6304	900 tables à pilettement métallique avec dessus de plastique stratifié	Québec
6305	Toiles d'aluminium: 5 000 de 081" x 30" x 120 200 de 064" x 48" x 72	Québec
6306	260 tables pour informatique — Meubles du système 25 plan: 120 pupitres 160 caissons 120 bahuts	Québec
6309	3 220 cloisonnettes selon les plans et devis fournis	Ville Vanier

Clôture des soumissions: 29 août 1986 à 15 h

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant: Service des achats du gouvernement, Bureau des appels d'offres, 150, boulevard Saint-Cyrille est, 7e étage, Québec, Qué. G1H 5K4, Tel: (418) 643-5438. Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées. Le directeur général des achats, Jean-Claude Careau

Transports Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Regie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats
Ministère des Transports
700 est, boul. St-Cyrille (20^e)
Québec, Qué. G1R 4Y9
Telephone: (418) 644-8848

Service des Contrats
Ministère des Transports
255 est, Crémazie (1^{er})
Montréal, Qué. H2M 1L5
Telephone: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission. Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

- Projet: 108-4241-6 — Dénivellement et déglacage de la route 132 dans diverses municipalités des comtes de Rivière-du-Loup et Rimouski, de la route 293 dans les municipalités de N.-D. des Neiges de Trois-Pistoles et Ste-Françoise, du rang 4 Est et de la route 236 dans la municipalité de Ste-Françoise, comté de Rivière-du-Loup. Longueur de 74,70 km. Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet. Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 17 000,00 \$ ou cheque vise: 8 500,00 \$. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9. Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le jeudi, 4 septembre 1986.
- Projet: 327-0109-6 — Terrassement et structure de chaussée sur la route 267-01-010 dans la municipalité de St-Méthode-de-Frontenas s.d., M.R.C. de l'Amiante, circonscription électorale de Frontenas. Longueur de 2,46 km. Un versement de 10,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet. Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 35 000,00 \$ ou cheque vise: 17 500,00 \$. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9. Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 9 septembre 1986.
- Projet: 525-0116-6 — Terrassement, structure de chaussée et ponteau sur la route 206, dans la municipalité du Canton de Ste-Edwige-de-Clifton, M.R.C. Coaticook, circonscription électorale de Mégantic-Compton. Longueur de 1,1 km. Un versement de 10,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet. Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 490 000,00 \$ ou cheque vise: 245 000,00 \$. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5. Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 17 septembre 1986.

Québec

Québec

Transports Canada / Transport Canada / Garde côtière canadienne / Canadian Coast Guard

APPELS D'OFFRES

LES OFFRES SOUS PLI CACHEE correspondant au projet dont la liste figure ci-dessous, devront être adressées à: Surintendant, Gestion du Matériel, Transports Canada, 101, boul. Champlain, QUÉBEC, (Québec) G1K 4H9. (Téléphone: (418) 648-3156)

avec la mention du nom et numéro du projet à la date limite spécifiée, jusqu'à 15:00 heures, heure locale. Les documents relatifs à l'appel d'offres pourront être obtenus au bureau du Surintendant, Gestion du Matériel, après versement du dépôt correspondant.

NUMERO: 2N18-17Q
PROJET: "INSTALLATION DE TROIS (3) TOURS AVEC SYSTEMES DE RADIALES - CAP DES ROSIERS"
DATE DE FERMETURE: 15:00 heures, heure locale le 29 août 1986
DEPOT: \$50.00 cheque certifié payable au Receveur général du Canada

On peut aussi consulter les documents de soumission à l'adresse susmentionnée et aux bureaux de l'Association de la Construction de Québec et du Bas St-Laurent

INSTRUCTIONS
Le dépôt correspondant aux spécifications pourra être effectué sous la forme d'un cheque bancaire certifié à l'ordre du Receveur général du Canada et sera restitué si les documents sont rendus en bon état moins d'un mois depuis la date d'ouverture des offres.

Pour être prise en compte, chaque offre devra être soumise sous la forme prévue par le Ministère et accompagnée du cautionnement stipulé dans les documents relatifs à l'appel d'offres. L'offre retenue ne sera pas nécessairement la plus basse ni celle qui répond à tel ou tel critère donné.

LINE DUPUIS
Surintendant Régional Int.
Gestion du matériel et des marchés

Canada

GM PRÉSENTE

LES BAS TAUX DE L'ÉTÉ!

6,8%*

financement de 36 mois.

Taux applicable
aux Chevrolet
Chevette et Nova
et aux Pontiac Fiero
et Acadian.

9,9%*

financement de 36 mois.

Taux applicable
aux modèles suivants:
Delta 88, Cutlass,
Cutlass Cierra (4 cylindres),
Century (4 cylindres),
Calais, Somerset/Skylark,
Firenza, Skyhawk,
Firebird, Camaro,
Grand Prix, Bonneville,
Monte Carlo, Regal, Le Sabre,
Pick-up S/T,
Pick-up C/K.

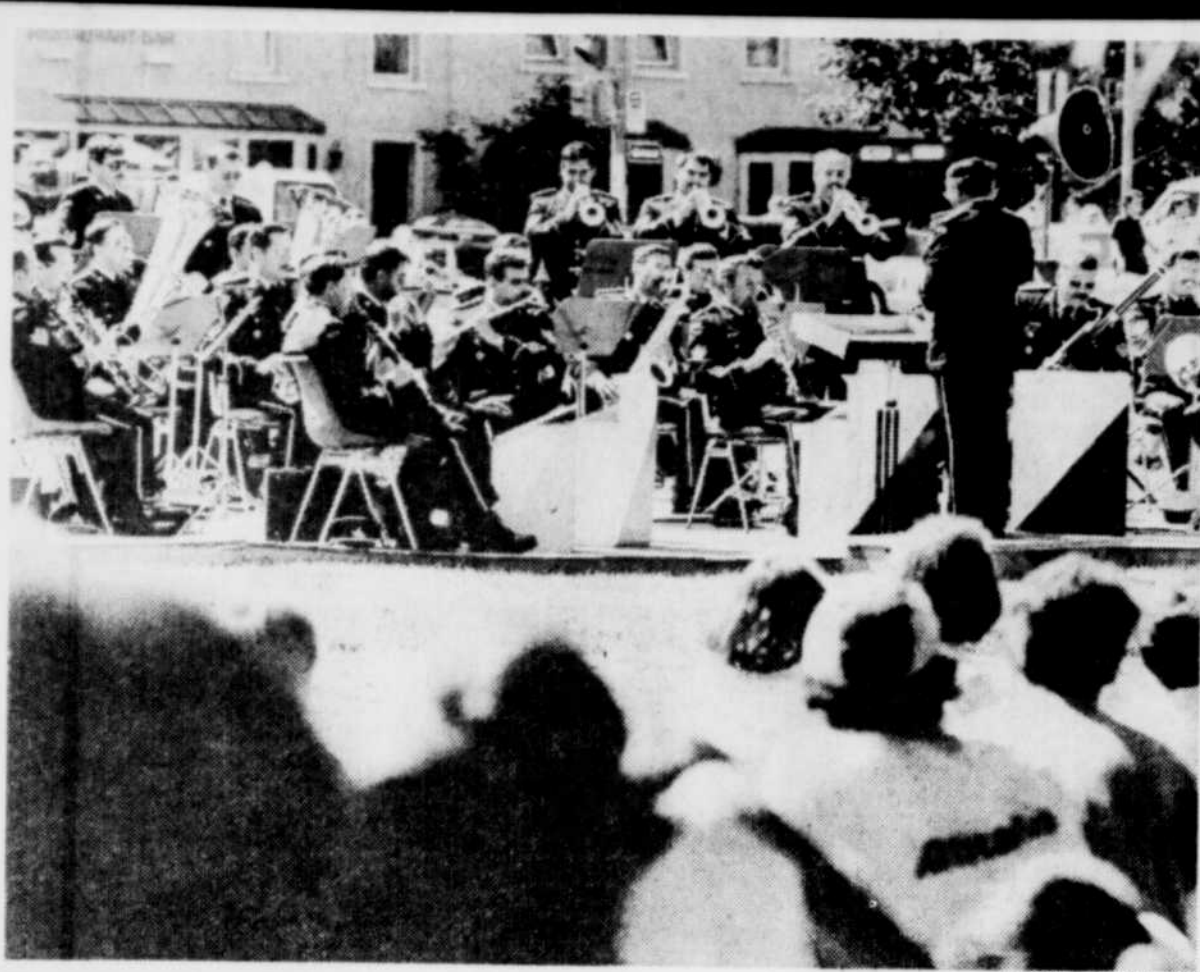
*Taux offerts aux acheteurs au détail admissibles, pour le plein montant financé, et ce pour toute la durée du contrat jusqu'à concurrence de 36 mois. Les taux de crédit de 6,8%/36 mois ou de 9,9%/36 mois sont offerts par GMAC, pour un temps limité, à l'achat de modèles neufs 1986 ou de modèles neufs d'années précédentes provenant du parc des concessionnaires.

Renseignez-vous
auprès de votre concessionnaire GM participant.



Fournisseur officiel
de l'Exposition internationale
de 1986





Exposition d'artillerie

Plusieurs Québécois ont été attirés hier par l'exposition de différentes pièces d'artillerie, dont le nouvel obusier sur chenilles M-109, organisée par le 5e Régiment d'artillerie légère du Canada dans le cadre des cérémonies d'exercice du droit de cité. Un concert a également été présenté hier après-midi par la Musique du Royal 22e régiment. La journée d'hier s'est terminée en soirée par la célébration des nouvelles couleurs du régiment, suivie d'un son et lumière. Aujourd'hui, les artilleurs défilent dans le secteur du monument Champlain et de l'hôtel de ville.

L'exercice "Brave Lion" en Norvège Un véritable test pour les soldats canadiens

• L'exercice *Brave Lion*, en Norvège, représente un immense défi pour le 5e Groupe-brigade du Canada, mais le commandant de cette force basée à Valcartier, le général James Gervais, est persuadé que la tâche n'est pas démesurée et que la brigade va en ressortir renforcée. Déjà, on a commencé à transporter du matériel dans le port de Québec, pour le chargement de quatre navires qui doit se faire jusqu'au jour du départ, mardi.

par Michel TRUCHON

Outre le transport par mer, le déploiement de la quasi-totalité de l'équipement du 5e Groupe-brigade et de 4,000 de ses hommes se fera par une sorte de pont aérien, dont l'avant-garde quittera Québec du 22 au 28 août dans 37 vols d'appareils Hercules transportant 260 passa-

gers, 60 véhicules et 47 remorques. Le reste de la force sera envoyé en Norvège par 10 vols en partance de Québec et par cinq en partance de Chatham au Nouveau-Brunswick (la partie de la brigade stationnée à Gagetown), du 27 août au 2 septembre.

En plus des deux Boeing 707 des Forces armées canadiennes, on utilisera un Boeing 747 et trois DC-8 d'Air Canada.

Les manœuvres dans le nord-est de la Norvège, divisées en trois phases (entraînement au sein des unités, exercice au niveau de la brigade et exercice au niveau de la division) dureront du 3 au 24 septembre.

Le retour des troupes au Canada se fera du 28 septembre au 15 octobre, toujours par air et par mer. Comme on l'a déjà fait savoir à Ottawa cette semaine, ce plus grand déploiement des troupes cana-

diennes depuis la Deuxième guerre mondiale va coûter environ \$20 millions dont \$11,3 millions uniquement pour le transport. La Norvège elle aussi devra déboursier plusieurs millions de dollars pour ces manœuvres destinées à prouver la mobilité et l'efficacité des troupes désignées pour venir appuyer son armée dans le but de protéger le flanc nord de l'OTAN en cas de crise.

Cette guerre fictive impliquera également la participation d'environ 5,000 militaires norvégiens, qui joueront le rôle de l'ennemi. L'idée de l'exercice *Brave Lion* a été lancée en 1981 et l'exercice est en préparation depuis 1984. On a choisi le mois de septembre parce que c'est à cette époque que les conscrits norvégiens sont rendus au terme de leur entraînement et sont prêts à participer aux manœuvres qui se déroulent chaque année avec des troupes de différents pays membres de l'OTAN.

En fait, il s'agit d'un test que les Norvégiens vont faire subir aux Canadiens, sans doute le plus important des années d'après-guerre. *Brave Lion* permettra d'évaluer la qualité de l'équipement, après un transport par mer et plusieurs exercices se feront en tir réel.

Les différentes manœuvres faites par le 5e Groupe-brigade du Canada, notamment à Gagetown et au Québec à chaque hiver dans le cadre des exercices *Nez rouge*, ont pour but d'habituer la troupe à évoluer dans des conditions ressem-



Le général James Gervais, commandant du 5e Groupe-brigade du Canada (à gauche), a expliqué hier les détails du déploiement de l'équipement et des effectifs de quelque 4,000 hommes qui participeront au début de septembre à l'exercice *Brave Lion*, dans le nord de la Norvège. Il est accompagné du major Serge Léveillé, responsable de l'organisation du déploiement, une tâche à laquelle il s'est attelé il y a deux ans.

blant à celles qu'elle retrouverait en Norvège. Mais, cette fois, c'est sur le terrain même où les militaires canadiens seraient appelés à intervenir en cas de crise que les manœuvres

s'effectueront. Le climat, au nord de la Norvège (au-delà du cercle Arctique), se rapproche sensiblement à cette époque à celui du nord du Québec.

Au cours des dernières années, certaines missions de reconnaissance ont été faites par différentes unités, mais c'est moins de 10 pour 100 des membres du 5e Groupe-brigade qui sont familiers avec le nord norvégien.

Tout ce déploiement ne passera pas inaperçu. La sécurité et le

contrôle du trafic militaire seront assurés par le 5e Peloton de police militaire de la base de Valcartier, lors des déplacements routiers entre Valcartier et le port et l'aéroport.

Déjà, les hélicoptères sont rendus au quai 27 où on les embarquera à bord du navire *Onno* demain. Pour retenir les curieux et éviter les accidents, les autorités du port ont fait installer des clôtures autour des lieux d'embarquement, les quais 28, 30 et 31 dans l'estuaire.



En Norvège, les soldats canadiens vont évoluer sous un climat à peu près semblable à celui du nord québécois.

Résultats

Tirage du mercredi 13.08.86

649 4 5 34 35 40 43 no complémentaire 15

	GAGNANTS	LOTS
Prochain tirage:	6-6	1 1 732 572,70\$
samedi 16 août 1986	5-6+	4 163 631,80\$
	5-6	123 4 069,20\$
Gros lot (approx.):	4-6	8 247 116,70\$
1 800 000,00\$	3-6	197 002 10,00\$
	Ventes totales: 12 933 737,00\$	

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

40 000 \$ ANS

M. LESSARD FÊTE SES 40ans EN VOUS OFFRANT 40,000 \$ EN ARGENT Comptant

À GAGNER CHAQUE MOIS* 3,000 \$
Soit trois gagnants de 1,000 \$ et 10,000 \$ en argent comptant le 20 décembre 1986
Un grand total de 40,000 \$

En 1986 pour une Excel, une Pony ou une Stellar c'est M. Lessard le concessionnaire Hyundai no. 1 à Québec.

Merci d'être un automobiliste LESSARD.

49, Boul. St-Joseph Québec 623-5471

LESSTARD HYUNDAI

*De février à novembre 1986 tous les règlements sont disponibles chez M. Lessard Ltee.

MARLIN LOCATION

2145, boul. Charest ouest - 688-1212
Une division de Marlin Chevrolet Oldsmobile Inc.

LOUEZ CE CIERA 86 POUR AUSSI PEU QUE 299\$ par mois

CIERA 86 BROUGHAM
stock no 61404
LOCATION 48 MOIS
*taxe et immatriculation en sus

J.-PIERRE TANGUAY
Gérant Location

agrandissement photo couleur 40 mi

LES STUDIOS GOSSELIN
Place Belle Cour

boutique Moto Mode

SUPER VENTE GRATTER ET GAGNER JUSQU'À 50% DE VOTRE ACHAT

Nous avons un très grand choix de vêtements de cuir, casque, gilet, accessoire, bottes, gants de cuir et accessoires de chrome pour toute marque de moto.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS
À chaque tranche de 10\$ d'achat vous recevez un coupon gratuit qui vous fera gagner instantanément des sommes d'argent de 50¢-1\$-2\$-5\$.

Ex.: achetez pour 50\$ et recevez 5 coupons gratuits, si vous grattez 5 x 5\$ vous obtenez alors 50% de votre achat.

BIENTÔT UN 2^e MAGASIN À QUÉBEC
788, boul. Méthot, Saint-Nicolas Est, 831-6019

Vous l'attendiez...il est **MAINTENANT ARRIVÉ!**

LE JOUR DES **AUBAINES MYSTÈRES**



**DEMAIN
À LA BAIE**

ÉCONOMISEZ

10%, 15%, 20% ou 25%

quand vous payez par **CARTE DE CRÉDIT** ou **COMPTANT!**

SAMEDI, 16 AOÛT

VOUS ÉCONOMISEREZ AU MOINS 10%, PEUT-ÊTRE MÊME 25%*,
À COUP SÛR, SUR PRESQUE TOUS LES ARTICLES À LA BAIE.

Exceptions: tabac, restaurants, nouritures, produits pharmaceutiques, produits de beauté, gros électroménagers et fours à micro-ondes de toutes marques, appareils stéréo, téléviseurs, ordinateurs y compris ceux du rayon 762, appareils vidéo électroniques, certificats-cadeaux ainsi que les services aux clients suivants: Salon de coiffure, First Lady, Studio de photo, Réparation de montres et autres, Slick, Service de nettoyage à domicile, Voyages American Express, Innovations en informatique, entreposage des fourrures, la Billetterie, le fleuriste et emballage-cadeau.

Note: Les rayons autorisés peuvent varier selon les magasins. Une liste complète des exceptions sera affichée dans le magasin la Baie de votre localité.

Les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson (actuels et retraités), de ses succursales et filiales ainsi que les membres de leurs familles immédiates ne sont pas admissibles à l'offre de rabais de 15% à 25%.

*Les rabais sont répartis comme suit:
Vous avez 1 chance sur 100 d'obtenir un rabais de 25%.
Vous avez 3 chances sur 100 d'obtenir un rabais de 20%.
Vous avez 4 chances sur 100 d'obtenir un rabais de 15%.
Vous avez 92 chances sur 100 d'obtenir un rabais de 10%.

■ **PROCUREZ-VOUS SIMPLEMENT LA CARTE RABAIS GRATTE-AUBAINE** à la Baie, et vous êtes assuré d'économiser sur presque tous les articles dans le magasin. Voir les exceptions.

■ **LES ÉCONOMIES CORRESPONDENT** au montant caché sous le sceau. Veuillez **ne pas** enlever ou gratter le sceau. Cela doit être fait seulement par un vendeur autorisé de la Baie.

■ **LES ÉCONOMIES SONT VALABLES** sur le premier achat ainsi que sur les suivants.

■ **PORTEZ-LE À VOTRE COMPTE** la Baie, MasterCard, Visa, American Express ou Simpson. Ou payez **COMPTANT!**

ACHATS EN MAGASIN SEULEMENT.

C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie



• Québec et Sainte-Foy, lun. à mer., 9h30 à 17h30; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h

• La Capitale à Québec 627-5922 • Place Laurier à Sainte-Foy (mail sud-ouest) 627-5959



SEARS VENTE D'UN JOUR

ET LIQUIDATION MODE
Le samedi 16 août 1986 de 9 h à 17 h.
Galeries Chagnon seulement.

Quantités limitées.
Magasinage en personne seulement.
Tous les prix ordinaires mentionnés
se rapportent à des prix Sears

Le Restaurant

vous offre:

Petit déjeuner, servi de 9 h à 10 h 30: 2 oeufs, bacon ou jambon, pommes de terre sautées, rôties et café.

Ord. 2,39\$ ch. **1,69\$**

Epluchette de blé d'Inde à notre cafeteria. 1 épi gratuit par client, servi de 13 h 30 à 15 h. Venez vous régaler!

Selection de chapeaux de paille. Modeles pour dames. Couleurs variees. Qte 40.

Val. 12,99\$ et 14,99\$ ch. **3,99\$**

Assortiment de bas-culottes mode de marques WonderBra et 9 a 5.

Groupe 1. Qte 100.

Ord. 2\$ à 2,50\$ ch. **99c**

Groupe 2. Qte 100.

Val. 1,19\$ à 1,50\$ ch. **49c**

Selection de bas à motifs. Couleurs et pointures variees. Qte 100.

Val. 99c et 1,99\$ ch. **49c et 99c**

Selection de chaussettes et mi-bas. Pointures et couleurs variees. Qte 72.

Val. 2,49\$ à 4\$ ch. **99c**

MODE POUR HOMMES

Chemises sport pour jeunes hommes. Tailles P-M-G en couleurs variees. Qte 200.

ch. **6,99\$**

Short pour hommes. Modeles variees, en tailles 30 à 38. Qte 84.

Val. 28\$ ch. **8,99\$**

Vestes à manches longues. Tailles P-M-G-TG en couleurs variees. Qte 144.

Val. 35\$ ch. **9,99\$**

Chemises sport à manches courtes. Tailles P-M-G-TG. Qte 144.

ch. **9,99\$**

Pantalons sport. Tailles 32-38 en couleurs variees. Qte 120.

Val. 35\$ ch. **9,99\$**

Gilets à manches courtes. Tailles P-M-G-TG en couleurs variees. Qte 200.

ch. **6,99\$**

Cravates pour hommes. Couleurs variees. Qte 200.

Val. 15\$ ch. **1,99\$**

Complets pour hommes. Tailles 36-46 en couleurs variees. Qte 84.

Val. 250\$ Offert ch. **79,99\$**

ou 2 pour **150\$**

Assortiment de pantalons. Couleurs et tailles variees. Qte 144.

Val. 32\$ ch. **9,99\$**

Assortiment de pantalons. Tailles 30 à 38 en couleurs variees. Qte 200.

Val. 55\$ ch. **17,99\$**

Selection de blousons en cuir. Tailles 38 à 46 en couleurs variees. Qte 48.

Val. jusqu'à 195\$ ch. **79,99\$**

ENFANTS ET ADOLESCENTS

Assortiment de pantalons, gilets et barboteuses pour bebe. Qte 96.

ch. **1,99\$ à 3,99\$**

Literie Winnie pour draps, douillettes et autres. Qte 96.

Ord. 3,99\$ à 12,99\$ ch. **1,99\$ à 8,99\$**

Poussette à guidon reversible. No 66325. Qte 18.

Ord. 99,99\$ ch. **69,99\$**

Table à langer. No 64257. Qte 6.

Ord. 110\$ ch. **79,99\$**

CENTRE D'OPTIQUE:

Rabais de 20% sur:
• Lunettes de soleil
• Produits pour verres de contact
• Accessoires pour lunettes.

Assortiment de pantalons, gilets et ensembles haut et short pour enfants. Qte 72. Tailles 2-3X.

ch. **2,99\$**

Assortiment de vêtements pour garçons. Pantalons, gilets, et shorts en tailles 8-18. Qte 120.

ch. **3,99\$**

Assortiment de vêtements pour garçons. Pantalons et gilets en tailles 4-6X. Qte 72.

ch. **2,99\$**

Assortiment de vêtements pour fillettes. Gilets et pantalons en tailles 4-6X. Qte 72.

ch. **2,99\$**

Assortiment de vêtements pour fillettes. Tailles 8-16. La selection comprend des gilets, pantalons, shorts et maillots de bain. Qte 200.

1er groupe: ch. **4,99\$**

2e groupe: ch. **6,99\$**

VÊTEMENTS POUR DAMES

Assortiment de pantalons. Choix de couleurs. Tailles 9 à 13. Qte 400.

Ord. 19,99\$ ch. **9,99\$**

VÊTEMENTS POUR HOMMES

Chemises habillées à manches longues. Choix de couleurs, tailles 15 à 17. Qte 200.

Val. 26\$ ch. **9,99\$**

MEUBLES

Rabais 20% sur toutes nos tables de salon.

ch. **9,99\$**

LITERIE

Rabais 50%. Serviettes 'Luxura'. No 21000-1-2-4. Qte 100.

Ord. 5,99\$ à 33,99\$ ch. **2,99\$ à 16,99\$**

MODE POUR LE FOYER

Chaise haute. No 68095. Qte 24.

Ord. 34,99\$ ch. **19,99\$**

Mobilier de cuisine 5 pieces.

Choix de 11 couleurs (sur commande). No 27418. Qte 20.

Ord. 649,98\$ ch. **549,98\$**

Rabais 500\$. Mobilier de salle à manger 5 pieces. Gris ou noir. No 21106-21136. Qte 2.

Ord. 1499,98\$ ch. **999,98\$**

Rabais 90\$. Meuble pour appareil audio-vidéo. Gris ou amande. No 31050. Qte 1 de chaque couleur.

Ord. 379,98\$ ch. **289,98\$**

Rabais 70\$. Fauteuil à roulement à billes de style moderne. Gris ou brun. No 44090. Qte 6.

Ord. 369,99\$ ch. **299,99\$**

Mobilier de salon 2 pieces de style moderne. Comprend canapé et causeuse. Gris ou chameau. Qte 2.

Ord. 1099,98\$ ch. **849\$**

Mobilier de salon de style contemporain. Comprend canapé et fauteuil. Beige ou brun. No 55880. Qte 2.

Ord. 699,99\$ ch. **699,99\$**

Parquet en merisier. Prêt à poncer. Un paquet couvre 9 pi. No 71115. Qte 160.

Val. 24,99\$ ch. **18,99\$**

Rabais 110\$. Tapis décoratif à motif d'arbres. Beige et brun. 42 x 66". No 26189. Qte 6.

Ord. 199,99\$ ch. **89,99\$**

Rabais 50%. Service de vaisselle pour 4 personnes. No 43151. Qte 7.

Ord. 109,99\$ ch. **54,99\$**

Rabais 55%. Couteau électrique. No 71009. Qte 19.

Ord. 29,99\$ ch. **24,99\$**

Rabais 55%. Batteur à boissons. No 81940. Qte 6.

Ord. 29,99\$ ch. **24,99\$**

Rabais 55%. Pistolet électrique pour faire des biscuits. No 81930. Qte 24.

Ord. 24,99\$ ch. **19,99\$**

Rabais 105%. Wok 'T-Fal'. No 12190. Qte 12.

Ord. 34,99\$ ch. **24,99\$**

Rabais 33 1/3%. Polissoir à chaussures. No 81973. Qte 9.

Ord. 29,99\$ ch. **19,99\$**

Rabais 35%. Ensemble de serviettes de cuisine. No 97000. Qte 15.

Ord. 8,99\$ ch. **5,99\$**

APPAREILS ELECTRO-MÉNAGERS

Rabais 40%. Telescope 19T. No 25210. Qte 1.

Ord. 129,99\$ ch. **89,99\$**

Rabais 105%. Calculatrice Texas TI-35II. No 41550. Qte 50.

Ord. 26,99\$ ch. **16,99\$**

Rabais 70%. Appareil-photo Ricoh AF-5. No 11290. Qte 5.

Ord. 169,99\$ ch. **99,99\$**

Chaîne stereo. Modele en démonstration*. No 29854. Qte 1.

Ord. 1349\$ ch. **799\$**

Rabais 50% sur selection de ballades. No 30850. Qte 10.

Ord. 39,99\$ - 59,99\$ ch. **19,99\$ - 29,99\$**

Rabais 250\$ sur magnéscope VHS. No 30375. Qte 6.

Ord. 749,99\$ ch. **499,99\$**

Refrigerateurs 12 pi*. Modele en démonstration*. Qte 1 de chaque.

Modele regulier. No 25828.

Ord. 649,99\$ ch. **569,99\$**

Modele sans givre. No 25928.

Ord. 679,99\$ ch. **599,99\$**

Rabais 90\$ sur cuisiniere Mark II à four autonettoyant. No 62750. Modele de démonstration*. Qte 1.

Ord. 719,99\$ ch. **629,99\$**

Lave-vaisselle 18". Modele en démonstration*. No 75268. Qte 1.

Ord. 679,99\$ ch. **599,99\$**

Nécessaire pour nettoyer les tapis. Comprend 2 bouteilles de nettoyeur, détachant, antimousse et accessoire vaporisateur. Qte 40985. Qte 12.

Ord. 26,99\$ ch. **22,99\$**

Rabais 130\$ sur aspirateur. No 32632. Qte 10.

Ord. 449,99\$ ch. **319,99\$**

Rabais 100\$ sur machine à coudre. No 81340. Qte 6.

Ord. 349,99\$ ch. **249,99\$**

Rabais 190\$ sur machine à coudre. No 81767. Qte 6.

Ord. 599,99\$ ch. **409,99\$**

LOISIRS ET PLEIN AIR

Selection de cannes à peche et moulinets. Gamme 11 et 12. Qte 48.

Val. 10,99\$ à 89,99\$ ch. **7,32\$ à 59,99\$**

Rabais 33 1/3% sur notre selection de gants de baseball. Gamme 18. Qte 40.

Ord. 9,99\$ à 89,99\$ ch. **6,66\$ à 59,99\$**

Rabais 50%. Selection de patins. Gamme 16. Qte 20.

Ord. 59,99\$ à 89,99\$

Paire **29,99\$ à 44,99\$**

Rabais 10\$ à 60\$ sur toutes nos bicyclettes en magasin. Qte 40.

Rabais 33 1/3% sur une selection d'articles de peche.

Rabais 33 1/3% sur tous nos jouets de plage.

Liquidation de tous nos propulseurs Evinrude en magasin. 2 hp à 15 hp. Qte 6.

Ord. 679,99\$ à 1949,99\$ ch. **499,99\$ à 1499,99\$**

Rabais 33 1/3% sur tous nos portiques en magasin.

Rabais 55 sur robots guerriers à bras casseurs. No 38625. Qte 10.

Ord. 9,99\$ ch. **4,99\$**

Rabais 55 sur petite maison 'Majokit' à plus de 80 pieces. No 28178. Qte 10.

Ord. 14,99\$ ch. **9,99\$**

Rabais 25 sur vehicule-jouet tout-terrain 4 x 4. No 28843. Qte 20.

Ord. 7,99\$ ch. **5,99\$**

Rabais 125%. 'Secteurs, les guerriers de Symbion'. No 38265. Qte 20.

Ord. 26,99\$ ch. **14,99\$**

Rabais 35 sur automobile avec propulseur, bruit turbo. No 28488. Qte 10.

Ord. 12,99\$ ch. **9,99\$**

Rabais 55%. Petite poupee musicale. No 18171. Qte 10.

Ord. 14,99\$ ch. **9,99\$**

Rabais 105%. Rasoir Panasonic pour dames. Pour raser à sec ou avec mousse. Qte 14.

Ord. 39,99\$ ch. **29,99\$**

Rabais 65%. Sechoir coiffant 1000 W. No 59328. Qte 35.

Ord. 18,98\$ ch. **12,98\$**

Rabais 55%. Detergent à lessive. No 54206. Qte 30.

Ord. 22,29\$ ch. **17,29\$**

Rabais 4,50\$. Detergent à lessive Sears. Boite 1,5 litres. No 54203.

Ord. 5,49\$ ch. **99c**

Rabais 1,30\$. Laine 'Bouquet Carmel'. Peleto de 50 g. No 69007. Qte 200.

Ord. 3,29\$ ch. **1,99\$**

CENTRE DU FOYER

Rabais 150\$ sur tondeuse automotrice Sears 1er choix. No 36575. Qte 5.

Ord. 699,99\$ ch. **549,99\$**

Rabais 33 1/3% sur accessoires de piscine. No 69000. Qte 50.

Ord. 1,99\$ à 99,99\$ ch. **1,39\$ à 69,99\$**

Rabais 100\$ sur tronçonneuse à essence. 2,3 x 16". No 41525. Qte 5.

Ord. 349,99\$ ch. **249,99\$**

Rabais 75 sur epandeur à engrais. No 29975. Qte 30.

Ord. 29,99\$ ch. **22,99\$**

Rabais 155 sur ventilateur 12". No 28012. Qte 30.

Ord. 39,99\$ ch. **24,99\$**

Purificateur d'air électronique. No 32905. Qte 6.

Ord. 219,99\$ ch. **99,99\$**

Rabais 50\$ sur purificateur d'air électronique. No 32010. Qte 10.

Ord. 99,99\$ ch. **49,99\$**

Rabais 50% sur une selection d'accessoires pour la cheminee. Gamme 43. Qte 50.

Ord. 29,99\$ à 79,99\$ ch. **14,99\$ à 39,99\$**

Rabais 20\$ sur aspirateur rechargeable. No 95120. Qte 60.

Ord. 39,99\$ ch. **19,99\$**

Rabais 10\$ sur coffre à outils. No 34196. Qte 15.

Ord. 43,99\$ ch. **33,99\$**

Peinture et teinture pre-melangees. Qte 50.

ch. **5,99\$**

Rabais 50% sur teinture à l'huile pour l'extérieur. Couleur: noyer ou cedre. No 22628/9. Qte 60.

Ord. 11,99\$ ch. **5,99\$**

Lots de papiers peints de fin de serie. Nos 65000, 66000. Qte 80.